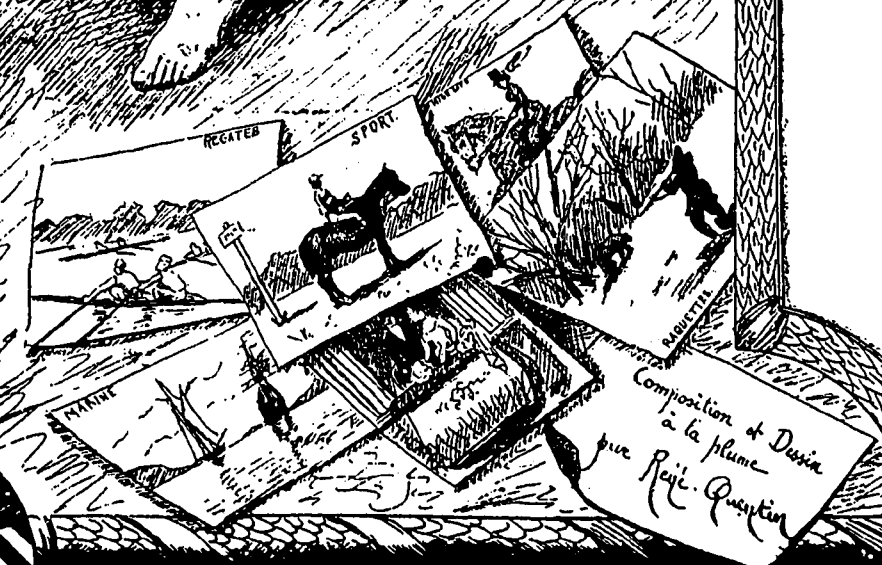


LA VIE ILLUSTRÉE

JOURNAL LITTÉRAIRE
SATIRIQUE, HUMORISTIQUE
ARTISTIQUE DE SOCIÉTÉ ET DE SPORT.



M. H. C. ST. PIERRE



ECHOS DU HIGH-LIFE



C'est avec peine que nous enregistrons le décès de Mme. C. N. Faucher de Maurice, veuve de M. Faucher de Saint Maurice, autrefois grand connétable du district de Québec, et mère de M. N. Faucher de Saint Maurice, député du comté de Bellechasse à la Législature de Québec.

* *

L'assemblée du Club Cartier, au St. Lawrence Hall a été très brillante. Plus de cent personnes y assistaient. Les toilettes féminines étaient des plus élégantes.

Le président était M. Joseph Tassé.

On remarquait dans l'assistance : MM. le sénateur Lacoste, C. J. Doherty, C. R., Dr. Rottot, Dr. S. Lachapelle, Dr. Lavallée, J. L. Archambault, C. R., F. J. Bisailon, C. R., etc.

On porta des toasts à la Reine, à Sir John A. Macdonald, à la Colonisation, à la Jeunesse Militante, aux Dames.

MM. Tassé, Archambault, Doherty, Chicoyne, Lacoste, firent de très jolis discours.

* *

Mlle Mary Isabella Abbott, seconde fille de M. le maire Abbott, et le Rév. Arthur Phillips, de Hawkesbury, Ont., ont été unis mardi dernier, à la Christ Church Cathedral.

Les invités avaient été choisis parmi les plus intimes amis de la famille. La demoiselle et le garçon d'honneur étaient Miss Harriett Abbott et le Rév. M. Patton.

Le Rév. Dr. Norton officiait. Il était assisté par le Rév. Arch. Lauder, du diocèse d'Ontario.

L'hon. M. Abbott était le témoin de la mariée.

Celle-ci portait un costume de faille de satin français garni de brocart. Le marié avait revêtu un costume Directoire blanc.

Le nouveau couple s'est envolé à Hawkesbury.

* *

Un journal de Saint-Louis raconte l'histoire suivante :

« Nous avons de bonnes raisons de croire que si le général Boulanger obtient le divorce contre sa femme, il ne tardera pas à se remarier avec la femme divorcée de M. Joseph Lucas, de Saint-Louis. Mme Fannie Lucas est la fille d'un des résidents les plus anciens et les plus considérés de Saint-Louis, le colonel Charles MacLaran. Son mariage avec Mr Lucas, dont le père passait avant sa mort, pour l'homme le plus riche de Saint-Louis, n'a pas été heureux. Elle a obtenu le divorce, il y a un an ou deux; depuis lors, elle est restée en Europe et elle est actuellement en Italie. Mme Lucas est une femme d'une grande distinction. Elle a rencontré le général Boulanger pour la première fois à New-York, en 1881, à une réception donnée à la délégation française qui vint assister au centenaire de la bataille de Yorktown. On dit que le général fut très frappé de la beauté de la jeune femme. Il l'a rencontrée de nouveau quelque temps plus tard à Saint-Louis, et, enfin, il paraît qu'il l'a beaucoup revue depuis qu'elle est en Europe.

* *

Le 15 courant, une grande soirée dansante a eu lieu chez M^{re}. T. C. Delorimier, avocat, à sa résidence, 120, rue du Champ de Mars.

Le menu du souper fut des plus exquis. Madame et Mlle Delorimier, ainsi que Miss Tunstall, firent les honneurs de la maison avec beaucoup de grâce.

La réunion était des plus *select*. On a remarqué plusieurs toilettes d'un goût exquis.

L'orchestre était composé d'artistes de talents qui jouèrent de splendides morceaux.

Voici une liste incomplète des personnes présentes à cette soirée :

Melles Sicotte, Gray, Tourville, Robillard, Auger, Tunstall, St. Denis, Lacuille, Branchaud (Beauharnois), Ducket, Mount, et madame Egans ;

MM. Gingras, de Québec, Bonchette, Allyn, Perrault, Lacoste, Hubert, Hebert, Laframboise, Trudel, Dr Mount et Dr Mount, fils, Masson, Cholette, Letondal, etc.

On a parlé beaucoup, par anticipation, des beautés de cette belle réunion.

Masque de Velours, toujours à l'affût des plaisirs, en ayant entendu dire quelques mots, l'autre jour, dans un tramway de la rue St. Denis, a tenu à constater, par lui-même, que cette soirée méritait tout le bien qu'on en disait, et il y a assisté, *incognito*.

Masque de Velours est tout à fait satisfait.

MASQUE DE VELOURS.



L'ÉCHEVIN FRANÇOIS MARTINEAU.

La taille haute, le regard franc, le menton garni d'une longue barbe châtain-chêne qui, bientôt, si les ciseaux n'y mettent une entrave, "fera trois fois le tour de la table de marbre" à l'instar de celle du bonhomme dont parle le poète; la chevelure noire parsemée de nombreux fils argentés, M. François Martineau, échevin du quartier Ste Marie, possède une physionomie très sympathique, des manières affables, les allures et le langage d'un gentilhomme moderne.

Toute sa vie pourrait se résumer en deux mots : Travail, persévérance.

M. François Martineau naquit à St. Jérôme, le 27 août 1844. Il est le fils de modestes cultivateurs qui, six ans plus tard, quittèrent la *reine du Nord* pour venir se fixer à Montréal.

Le jeune François fréquenta, durant trois années, l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne. A la fin de son deuxième lustre, il avait terminé ses études. Les Pic de la Mirandole étant une race éteinte, on peut facilement s'imaginer que le jeune écolier ne pouvait avoir acquis un grand fonds de sciences, quelque habile que fut le personnel enseignant et particulièrement le Frère Chrisostome, dont M. Martineau a conservé un excellent souvenir.

A l'âge de dix ans, donc, le futur échevin, poussé par le désir de venir en aide à ses parents, abandonna les banes de l'école pour se lancer en pleine corderie. Ce métier est peut-être très lucratif; mais les bénéfices que retirent les patrons ne rejaillissent guère sur les apprentis, s'il est permis d'en juger par les cent cinquante centins qu'empochait hebdomadairement le cordier en herbe. Toutefois, si à la corderie l'argent était excessivement rare, en revanche, les taloches et les coups de pieds pleuvaient drus comme grêle d'automne.

Le jeune Martineau, qui avait des illusions, ne trouva pas, dans ce genre d'existence, la réalisation de ses rêves enfantins, et il résolut de porter ailleurs son activité et son intelligence.

En se promenant un jour sur les rives du majestueux

St. Laurent, nouveau Jérôme Patureau, à la recherche d'une position sociale, il vit des hommes qui, sur de jolis bateaux, se donnaient beaucoup de mouvement. "Voilà, se dit-il, un métier qui m'irait comme un gant"... Et il s'embaucha.

Bientôt, il reconnut qu'il avait fait fausse route, et de débardeur il devint cocher; puis il porta l'oiseau pour les maçons; puis il joua de la pioche et de la pelle dans les rues de la ville; puis il poussa une pointe dans la briqueterie.

Ces divers métiers ne surent le charmer; il ne se sentait de vocation pour aucun d'eux et trouvait ses compagnons insupportables, à cause de leur grossièreté et de leurs mauvais procédés à son égard.

C'est alors qu'il fit la rencontre de M. Fanfan Lespérance, boucher au marché Bonsecours, qui le prit à son service.

J'ignore si, comme le boucher de la vieille rengaine, M. Fanfan avait promis à son élève de le faire tuer, dépouiller, désosser, découper et saler; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que, après quelque temps de boucherie, il apprenait la carrosserie chez un patron de la rue Ste. Marie.

M. François Martineau avait 13 printemps lorsque, dégoûté encore de son nouveau métier, par suite des mauvais traitements qu'il avait à subir, il prit son vol vers les États-Unis et s'arrêta à Lowell, Mass. Là il végéta misérablement jusqu'au moment où un conducteur au cœur sensible le ramena dans la métropole du Canada, Gros-Jenn comme devant.

Se croyant des aptitudes pour la peinture en voitures, il travailla pour M. Félix Bénard. Mais ce dernier exigeant que son apprenti fut debout depuis quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir, celui-ci trouva les journées démesurément longues et tâta un autre terrain.

Il alla frapper à la porte d'un peintre en bâtiment, M. O. Labelle, rue Beaudry. Il fit son apprentissage et, à 18 ans, reçut le grade de compagnon avec un salaire de \$5 par semaine.

Se croyant désormais à l'abri de la misère, il unit son sort à celui de Mlle Bouthillier, de Laprairie.

L'heureux couple s'en fut bientôt aux États-Unis mais n'y fit qu'un court séjour.

De retour à Montréal, M. François Martineau rentra chez M. Millen, peintre en bâtiment, pour lequel il avait travaillé déjà. Il demeura dans cette maison jusqu'en 1870.

Possédant alors \$120 en poche, ses économies de dix années, il s'établit à son compte et, avec l'aide de sa femme qui travaillait comme dix hommes, il réussit à attraper une mèche des cheveux de la Fortune et s'y cramponna si bien qu'elle ne put lui faire lâcher prise.

En 1872, il transporta ses pénates et son magasin sur la rue Ste Catherine; en 1879, il fit démolir et reconstruire sa maison, dans laquelle il habite encore actuellement.

En 1886, il fut élu échevin. M. Roy qui, dernièrement, appuya sa candidature, était alors son adversaire.

Au conseil, il a toujours fait preuve d'une grande impartialité et d'un dévouement sans bornes aux intérêts de ses électeurs. Il demanda avec instance l'augmentation du salaire des journaliers de la corporation, et si sa proposition ne fut pas acceptée par le Conseil, il eut, au moins, la satisfaction de constater que les chefs accordaient, de leur propre mouvement, un surcroît de gages à leur employés.

Il fut un des plus chauds antagonistes de la journée de corvée.

Sa devise est celle de Cartier: "Franc et sans dol," et jamais il n'y faillit. Jamais, non plus, ceux qui ont eu des griefs à formuler ou des requêtes à présenter, ne se sont vu éconduire. Tous, au contraire, peuvent témoigner de son intégrité et de son affabilité.

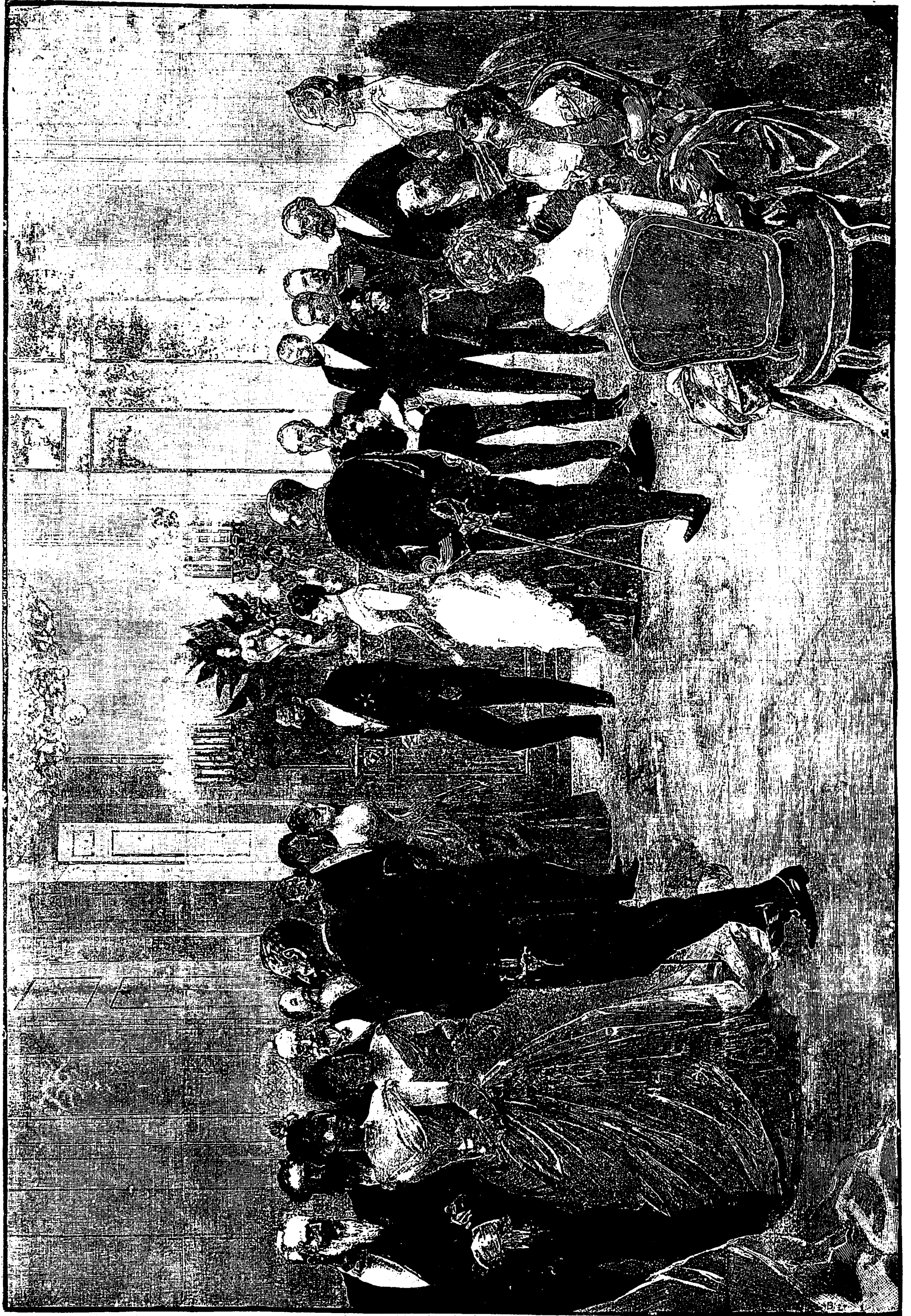
Les électeurs du quartier Ste Marie ont agi avec beaucoup de sagesse en le réélisant, vendredi dernier, par acclamation.

LÉON FAMELART.

AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.

"LA VIE ILLUSTRÉE."



LES BALS DU PALAIS DE L'ÉLYSÉE.—M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET MME CARNOT RECEVANT LEURS INVITÉS.

LE BANQUET DES CROQUE-MORTS
AU BALMORAL

Jeudi, le 7 février, les membres de l'association des entrepreneurs de pompes funèbres, ont tenu leur assemblée annuelle, et se sont payé un banquet à l'hôtel Balmoral.

Que voulez-vous, messieurs les croque-morts voyant qu'on avait élagué leurs noms du programme des amusements du carnaval, voulaient, eux aussi, faire la noce comme les autres citoyens de Montréal.

Les reporters de journaux n'ont pas été invités à cette fête qui avait un caractère très intime. Malheureusement pour les convives un représentant de la presse caché en arrière d'une sombre tenture a réussi à obtenir quelques notes sur le lugubre festin.

La grande salle à manger du Balmoral avait subi une métamorphose complète. Ses murs disparaissaient sous de noirs draperies semées de grandes larmes d'argent. Des banderoles de crêpe s'enroulaient autour des lustres et des appliques du gaz, aux quatre coins de l'appartement s'élevait une pyramide tronquée revêtue de velours noir et ornée de crânes avec des tibias en croix. Sur ces pyramides on avait placé des urnes funéraires d'où se dégageaient des flammes d'alcool répandant dans la salle du festin une demi-clarté lugubre et donnant une teinte livide aux figures des convives.

Sur des cartouches entourés d'insignes de deuil et attachés aux murs on lisait les inscriptions : " Au milieu de la mort nous sommes dans la vie " " O mort ! où est ta victoire ? " " Le vif saisit le mort. "

En arrière du siège du président, les artistes de la maison Beullac avait placé sur un fond blanc une rosace composée de cercueils de tous les formats ; au bas on avait inscrit les mots de Lafontaine :

Robes d'été, robes d'hiver,
Que les morts ne dépouillent guère.

Des cyprès et des sycomores se dressaient en arrière de chaque convive.

La table qui affectait la forme d'un immense cercueil était chargée de mets d'une qualité et d'une saveur extraordinaires. On voyait sur la carte du menu un potage au *requiem* servi dans des crânes d'une blancheur éburnéenne, comme entremets on avait des *crêpes*, au beurre noir avec des *poêles* dedans, et comme pièce rôtie du cadavre au jus.

Vers huit heures du soir, le président de l'association fit son entrée dans la salle du banquet aux applaudissements d'une trentaine de ses confrères, rangés autour de la table.

Ce fut ensuite un cliquetis de couteaux et de fourchettes qui dura environ une heure.

L'orchestre italien sous la direction du professeur Madaleno exécutait pendant la mastication des vivres plusieurs airs en harmonie avec la circonstance, tels que : *A la mort pecheur, tout finivi, Dies iræ, Requiem aeternam, etc.*, avec accompagnement de tambours voilés.

A neuf heures et demie le président appela les convives à l'ordre.

Le secrétaire-archiviste donna lecture de plusieurs lettres-mortes adressées à la société par des membres qui s'excusaient de ne pouvoir être présents à cette belle démonstration.

Le président prit ensuite la parole. Messieurs, dit-il,

en ma qualité de président du banquet, il est de mon devoir de proposer la santé...

Il est interrompu par un des convives.

Je proteste s'écrie ce dernier, contre le mot *santé*. Ce n'est pas un mot parlementaire dans notre association. Nous ne voulons pas de la santé, c'est l'ennemie la plus acharnée de notre confrérie. A bas la santé !

Plusieurs voix.—A bas la santé ! à bas la santé.

Le président.—Messieurs, excusez-moi, j'ai eu tort, pour me servir de l'expression latine : c'est un *lapsus calomnie*. J'aurais dû dire un *toast*.

Plusieurs voix.—Très-bien ! très-bien ! Continuez.

Le président.—Je propose donc un *toast* au succès de l'association des entrepreneurs de pompes funèbres de la province de Québec.

La Mort, notre mère nourricière, est une institution stable. Il n'y a pas un individu dans l'univers qui n'y prenne du stock. Ses dividendes sont réguliers et toujours certains. Nous n'avons pas la moindre appréhension sur sa solvabilité. Elle n'a jamais composé avec personne et elle est à l'abri de la banqueroute. C'est elle qui est la cheville ouvrière de notre industrie. Notre fortune dépend entièrement de ses opérations dans la ville de Montréal. Notre société doit la féliciter dans les termes les plus chaleureux, sur son bilan de la dernière année. D'après les statistiques officielles du conseil d'hygiène, la proportion de la mortalité dans la métropole du Canada pour l'année 1888, a été de 28.96, par mille âmes, ce qui dénote un progrès remarquable sur les années précédentes. Nous sommes fiers de constater aujourd'hui que sous le rapport des décès, Montréal n'a rien à envier aux grandes villes des États-Unis. (Applaudissements.)

Les officiers du conseil d'hygiène ont droit à nos remerciements les plus sincères pour le zèle et l'activité qu'ils ont déployés pendant l'année 1888, pour promouvoir les intérêts de notre association. Félicitons les autorités sanitaires pour le développement puissant qu'elles ont donné à la diphtérie, aux fièvres typhoïdes et aux maladies zymotiques. N'oublions pas les commissaires de licences qui augmentent tous les ans le nombre des caboulots, où l'on sert du tord-boyaux à la classe ouvrière, et celui des maisons interlopes et des tripots où notre jeunesse ruine sa santé dans des parties de bluff durant toute la nuit. (Applaudissements prolongés.)

Le mauvais état des égouts, la manière dont M. Mann s'acquitte de son contrat de \$40,000 par année pour l'enlèvement des vidanges sont encore des facteurs puissants dans la prospérité de notre industrie.

Votons donc des remerciements à M. Redford et à M. Mann. Ces messieurs méritent certainement des bonnes notes pour le généreux concours qu'ils prêtent à notre entreprise. (Bravo ! Bravo !)

Avant de terminer, mes chers confrères, je dois vous faire observer qu'un sous-comité a été créé par vos directeurs pour s'enquérir des moyens les plus efficaces de ramener à Montréal les beaux jours de 1885-86 où la grosse picote a rendu nos bourses pléthoriques. Le sous-comité s'est rendu à Buffalo et à Syracuse N.-Y. et à London, Ontario. Il a constaté avec plaisir que dans ces villes la variole se développait dans des conditions assez avantageuses pour nos confrères.

Vu l'attitude hostile de notre peuple contre la vaccination nous pouvons espérer que l'épidémie se rendra à Montréal et que nous réaliserons des bénéfices comme ceux que nous avons obtenus en 1885-86. Buvez donc à la prospérité de notre association. (Applaudissements frénétiques.)

Le vin de Champagne pétillant dans les crânes eut pour effet de causer une grande hilarité parmi les croque-morts. Une conversation spirituelle s'engagea entre les convives qui se livrèrent à des jeux de mots lugubres.

En voici quelques-uns notés par notre reporter.

—Dis donc, Alpin, pourquoi notre association n'a-t-elle ce qu'il faut pour ouvrir un *saloon* ?

— ???

—C'est parce qu'elle a les *pompes* et la *bière*.

—Catstink, peux-tu me dire pourquoi nous ressemblons à des cuisiniers pendant le carême ?

—Give it up.

—C'est parce que nous avons les *poêles* et les *crêpes*.

—Ah ça, T. Rian, quand vos clients ressemblent-ils à des acteurs en scène ?

—Je donne ma langue aux chats.

—C'est lorsqu'ils sont sur les *planches*.

—Finissez, vous me faites *sucire*.

—Pourquoi Dumaine a-t-il une contenance hautaine ?

— ???

—C'est à cause de sa *morque*.

Le banquet finit après ce dernier jeu de mots macabre.

H. BERTHELOT.

OH ! QUEL NEZ.

Ah ! Pardonnez !
Je vous vois ricaner
Même vous détourner
En regardant mon nez.

* *

Je suis bien né !
Vous vous en étonnez
Et vous me taquinez
En me riant au nez.

* *

Tout consterné
Qu'unes parents m'aient donné,
Au jour où je suis né,
Ce remarquable nez,

* *

Je viens, peiné,
Ici vous lanterner
Et vous tarlupiner,
A propos de ce nez.

* *

Vous combinez :
Sarcasmes raffinés,
Reproches déchainés
Et des mots erronés.

* *

Vous déclinez
Et vous imaginez.
Voulant égratigner
Mon gros piton de nez.

* *

C'est dédaigné :
Mon cœur est trop bien né
Pour être chagriné,
Si vous blaguez mon nez :

* *

Mais apprenez
Tous, à vous incliner,
Lorsque vous parvenez
A toucher un beau nez.

* *

Et décernez
Au porteur fortuné
D'un meuble aussi veiné
De doux mots pour son nez.

* *

Où, ricanez,
Plaisantez, chansonnez,
Si vous y parvenez,
Les gros et les longs nez ;

* *

Mais retenez
Que gens passionnés,
Grands princes couronnés,
Ont tous eu de grands nez.

P. L'ARCHER.

Montréal, 15 février 1889.

ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux, et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

LA LYRE CANADIENNE
LE CHANT DU CLUB DE RAQUETTE
"LE FRONTENAC" DE QUÉBEC.



(Musique de M. Joseph Vézina.)

I^{er} COUPLER.

Nous subissons comme nos pères,
Sans murmurer, le poids du jour ;
Mais nous aimons, joyeux compères,
Sur la raquette à faire un tour !
Alors nos cœurs, pleins d'allégresse,
Vibrent toujours à l'unisson ;
Et, sous le froid qui nous caresse,
Nous redisons notre chanson !

Refrain :

O Frontenac, illustre gouverneur,
Notre patron du club de la raquette !
Pour honorer ta gloire et ton honneur,
Nous te fêtons à la bonne franquette !

II^e COUPLER.

Lorsque le ciel couvre la terre
D'un manteau blanc aux plis moelleux,
Et que la lune, avec mystère,
Dore les champs de mille feux,
Il faut nous voir, quatre par quatre,
Raquette aux pieds, fendre le vent !
Comme des preux qui vont combattre,
Nous répétons tous : En avant !

Refrain :

O Frontenac, illustre gouverneur,
Notre patron du club de la raquette ! etc.

III^e COUPLER.

Loin de la ville, assis à table
Et près d'un poêle aux flancs rougis,
Nous buvons un vin délectable
Qui nous met gais, mais jamais gris !
Puis, suivant la vieille coutume,
Un amateur sort le violon,
Et nous dansons, en grand costume,
Lancier, quadrille et cotillon !

Refrain :

O Frontenac, illustre gouverneur,
Notre patron de club de la raquette ! etc.

IV^e COUPLER.

Parfois l'aurore aux teints de rose
Vient nous surprendre à sautiller !
Et notre front se fait morose,
Puisqu'il nous faut capituler...
Mais la gaieté—douce compagne—
Renaît soudain quand nous partons,
Car la raquette et le champagne
Nous font chanter sur tous les tons !

Refrain :

O Frontenac, illustre gouverneur,
Notre patron du club de la raquette ! etc.

Ve COUPLER.

Nous descendons d'un peuple sage,
A l'âme fière, aux bras vaillants,
Qui s'illustra par le courage
Et les exploits les plus brillants.
Nous conservons son caractère—
Même en étant sujets loyaux—
Et recueillons sur cette terre
Les nobles fruits de ses travaux !

Refrain :

O Frontenac, illustre gouverneur,
Notre patron du club de la raquette ! etc.

VI^e COUPLER.

Nous saluons tous nos confrères
Des autres clubs de ce pays,
Et leur disons ces mots sincères :
O raquetteurs, soyons unis !
Soyons unis, aux jours de fête,
Dans nos transports et nos desirs !
Marchons ensemble à la conquête
Du vrai bonheur et des plaisirs !

Refrain :

O Frontenac, illustre gouverneur,
Notre patron du club de la raquette !
Pour honorer ta gloire et ton honneur,
Nous te fêtons à la bonne franquette !

J.-B. CAQUETTE.

15 février, 1889.

ECHOS DU SPORT

Le Dr Faster, de Toronto, a proposé à Jean Baptiste Canadien d'organiser un parti de *lacrosse* qui serait composé de sauvages de Caughnavaga. De concert avec un parti de blancs, ils voyageraient dans les principales villes, où ils joueraient.

Canadien a été recommandé au Dr Faster par le Rev. V. Lucas, d'Angleterre, et M. Scholfield de Toronto. Les joueurs partiraient de San Francisco vers la fin de mai ou au commencement de juin, pour une excursion de six mois. En route, ils joueraient à Honolulu et dans la Nouvelle Zélande.

Les sportsmen assurent que toute la race chevaline est dans le deuil, à la suite du décès de Zoé, une jument de prix, appartenant au Dr Bouchard, médecin de la police.

"La bête était bien connue, dit *Le Monde*, par tous ceux qui avaient eu l'avantage (?) de se trouver en arrière d'elle."

On se demande de quoi jouissaient les heureux vivants qui se trouvaient en arrière de Zoé... ?

Est-ce que Zoé possédait les qualités de l'âne de la chanson ?

Fichu avantage, alors !

La lutte à main plate entre Christol et Barré, qui a eu lieu le 12 courant, n'a pas manqué d'attraits, par cela même que les qualités des deux athlètes étaient disproportionnées.

Barré, qui est d'une force prodigieuse, lançait au loin le léger Christol qui avait peine à trouver prise sur la masse de chair de son adversaire.

La lutte dura à peu près une demi-heure. Barré gagna la première reprise, Christol la seconde et la troisième.

A cette dernière, les deux athlètes étaient aux prises et Barré, la tête prise sous le bras de Christol, était menacé d'une pirouette, lorsqu'il mit la main à la jambe de son antagoniste. Ce dernier réclama la victoire qui lui fut accordée.

W. Van a été le vainqueur du *free for all* couru sur le parc Jacques Cartier.

Il est probable que plusieurs de nos athlètes prendront part au "handicap meeting" de la "N. A. A. A.", à Madison Square, le 22 mars prochain.

Les prix seront magnifiques : bagues montées en diamant, épingles, médailles d'or. Tous les concurrents recevront une belle chaîne de montre en or, comme souvenir.

Il y aura huit courses (handicap) dans les conditions suivantes : 75, 250, 440, 880 verges, et 2 milles ; 250 verges, obstacles ; course de bicycles de 1 mille $\frac{1}{2}$ et une marche de 1 mille.

Il y aura aussi : Un *tag-of-war*, 650 livres ; une marche pour les novices, de $\frac{3}{4}$ de mille et une course de $\frac{1}{4}$ de mille pour les mêmes.

Le secrétaire, N. A. A. A., B. P. 3478, à New-York, inscrira les concurrents jusqu'au 20 courant.

On s'attend à un grand succès.

Jean de Beaulieu, de *Vécho de Paris*, signale dans sa dernière correspondance une innovation dans le monde de l'escrime à Nice.

Une très intéressante poule à l'épée en plein air doit avoir lieu prochainement entre des amateurs d'armes niçois.

Les tireurs partiront ensemble le matin et iront déjeuner à la campagne.

Après le repas, on se rendra sur le terrain et on mettra flamberge au vent.

Les noms des champions sont désignés par le sort et le dernier vainqueur, le seul qui n'aura pas été touché, sera le gagnant de la poule.

L'été dernier à Paris, un groupe d'escrimeurs avait organisé une partie semblable, dont la réussite fut complète.

Il est à souhaiter qu'au printemps prochain nos princes du fleuret prennent l'initiative de ces parties d'armes à la campagne, qui sont excellentes et donnent aux amateurs d'escrime une connaissance et une habitude du terrain que ne sauraient leur procurer les meilleures leçons d'armes.

La saison de course s'annonce très belle en Amérique. On compte déjà sur neuf matches particuliers pour le commencement du printemps. Un des plus intéressants sera celui couru les 3, 5 et 7 juin entre les deux grands sloops de seconde classe *Shamrock* et *Titania* contre le nouveau yacht *Katrina*.

On sait que le *Shamrock* a été construit au printemps 1887, sur les plans de son propriétaire, le commodore J. Roger Maxwell, il est muni d'une dérive en bois. Quant au *Titania*, construit la même année, nos lecteurs n'ignorent pas que c'est une des plus heureuses créations de E. Burgess.

M. Cary Smith, au nom de MM. Auchincloss frères, propriétaires du *Katrina*, vient d'envoyer leur défi à M. Maxwell qui l'accepte. Les trois épreuves auront lieu sur le grand parcours du New-York Y. C. et sous le règlement de cette Société. Les frais de la course seront supportés par le Club. Si un accident survient à un des bateaux pendant la course, on donnera le temps nécessaire aux réparations, afin que le bateau puisse prendre part aux épreuves suivantes.

Le même défi a été adressé à M. Iselin, du *Titania* et Archibald Roger, du *Bedouin*.

BON MARCHÉ

LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand et le plus volumineux de tous les journaux illustrés publiés en langue française et c'est le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.

PREMIERS NUMÉROS

Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront paru.



CRAVATE

Qu'il soit question de peinture, de lettres ou de musique, il n'est pas de jour où l'on entende quelque plainte sur le défaut d'imagination des modernes. Serait-ce pour cette raison qu'au lieu de créer de nouvelles modes, nous semblons revenir aujourd'hui à celles de nos pères, celles-là même que vingt fois nous avons raillées ?

Le pardessus Directoire a triomphé : l'habit de couleur a tenté une réapparition dans les soirées, la culotte et les bas de soie y sont en honneur : nous voyons poindre maintenant la cravate 1830, nouée seulement après avoir fait deux fois le tour du cou : on la porte en satin ou en moire et le *chic*, ou plus proprement parler la *fashion*, consiste à lancer une des pointes en croc vers le ciel, tandis que l'autre reste correctement horizontale.

La cravate n'est pas ancienne dans l'histoire des modes masculines. Elle fit son apparition au XVII^e siècle seulement. Ce fut, dit-on, un régiment de Croates venu en France, sous Louis XIV, qui amena cette mode. Ces soldats portaient autour du cou, pour se préserver du froid, une bande de linge blanc. On adopta cette mode avec fureur et bientôt personne ne parut en public sans avoir au cou une petite pièce de mousseline, garnie de dentelle, à laquelle on donna le nom de cravate. Louis XIV eut lui-même des cravates de dentelle d'une richesse incomparable. Il créa un *cravattier du roi* chargé de présenter la cravate au maître de la garde-robe et à faire disparaître ensuite les faux plis. Il avait la garde de toutes les cravates, manchettes et dentelles du monarque, et il jouissait à la cour des privilèges des autres officiers de la garde-robe. L'arrangement des cravates prenait beaucoup de temps et demandait un goût raffiné. Après la bataille de Steinkerque, on la noua négligemment, à la *Steinkerque*, parce que, forcés de s'habiller précipitamment pour combattre, les princes n'avaient eu le temps de nouer leur cravate que par un simple nœud coulant. La Révolution de 1789 respecta la cravate, qui devint alors une partie indispensable du vêtement. On la plia d'abord en cachant le sommet en triangle et on lui donna une largeur en rapport avec la longueur du cou : puis on la fit si large que non seulement le cou, mais encore le menton et une partie des oreilles disparaissaient dans la profondeur des plis.

Vers 1835, la mode créa les cols-cravates de crin, qui donnaient à ceux qui les portaient la tournure de militaires en retraite. Elles forçaient la tête à se tenir droite. Comme antithèse, on porta ensuite la cravate à la *Colin*, nouée d'une façon très lâche autour du cou ou retenue par une bagne.

La cravate fut quelquefois, sous le règne de Louis-Philippe, un signe de ralliement ; les républicains avaient adopté la cravate rouge et les membres des sociétés secrètes se reconnaissaient à la couleur de la cravate. Plus tard, vint la cravate longue faisant le tour du cou et se ramenant sur la poitrine, où elle était tenue par une épingle. Ensuite, les élégants adoptèrent un mince ruban qui est encore aujourd'hui la cravate de soirée.

À la ville, on porte indistinctement la *La Vallière*, la régale où le plastron ; la mode est aux nœuds plats, car nous ne regardons pas encore comme un décret de la tentative faite pour ramener la cravate 1830.

ROSE COUTURIER.

ABONNEMENTS

Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier

A TRAVERS LE MONDE.

Bouquinant un jour dans une de ces anciennes rues tortueuses et étroites, presque exclusivement occupées par des marchands de vieilleries dans les grandes villes, je mis la main sur un volume à l'aspect vénérable, relié en cuir jaune et vieux de plus de cent ans. L'ayant ouvert au hasard, j'y lus un aphorisme qui serait vraiment terrifiant s'il était pris au sérieux, s'il était exact :

" La vie de l'homme est un tourment perpétuel, un passage continu d'un chagrin à un autre. On a beau sortir victorieux de l'un, on retombe fatalement dans un autre."

Je remis bien vite le volume en place sans même chercher le nom de l'auteur, et je m'enfuis à toutes jambes.

Je n'aime pas ce genre d'élucubration des esprits moroses et chagrins qui semblent s'évertuer à jeter le trouble dans nos pauvres esprits.

Je préfère la charmante devise de LA VIE ILLUSTRÉE : " Me moquant des sots, bravant les méchants, je me presse de rire de tout pour ne pas être obligé d'en pleurer."

Ça, c'est bien dit. Beaumarchais était un grand homme, et pardessus tout, un grand philosophe.

La vie n'est pas tout roses, tant s'en faut, mais elle n'est pas tout épineuse non plus. Un bonheur constant serait peut-être aussi pernicieux pour nous qu'une affliction continue. Si un mauvais jour arrive, gardons-nous bien de désespérer du lendemain. " Après l'orage vient le beau temps " dit-on.

Chaque état, chaque position, a ses peines et ses joies qui, en se tempérant, nous rendent plus forts pour la lutte et plus aptes pour la jouissance.

À ce propos, je vais raconter deux petites histoires absolument authentiques relatant les tribulations momentanées de deux individus de situations bien différentes : l'un est rossé pour avoir fait une invention merveilleuse, et l'autre est ruiné par suite de l'application d'une invention.

* *

M. Joubert est un ingénieur distingué de Paris qui a fait récemment une invention destinée à augmenter la rapidité des voyages en chemins de fer. M. Joubert est heureux. Jouissant d'avance de la gloire et du succès de ses travaux, il songe à d'autres conquêtes. Les journaux spéciaux ont discuté l'affaire sous toutes ses faces et ont prédit un grand succès à l'inventeur. Mais voyez ce que sa réputation lui attira.

L'autre jour, comme il était assis dans son bureau, absorbé par des calculs profonds, et pas plus qu'Archimède lors de la prise de Syracuse, ne se doutant du danger qui le menaçait, un Monsieur bien mis, taillé en hercule et muni d'une canne à l'air respectable, entra subitement sans crier gare.

" Vous êtes monsieur Joubert ? "

L'inventeur se retournant, fait un signe affirmatif.

— Monsieur Joubert, l'ingénieur ?

Nouveau signe affirmatif.

— Monsieur Joubert dont les journaux parlent tant ?

— Je ne sais si les journaux parlent de moi, monsieur, mais je serais heureux de savoir en quoi je puis vous être utile.

— Monsieur Joubert, reprit imperturbablement l'inconnu, monsieur Joubert qui a découvert un moyen de doubler ou même de tripler la vitesse des chemins de fer ?

— C'est moi-même, monsieur.

— Ah, c'est vous, monsieur Joubert !... Ah ! c'est vous, monsieur l'inventeur !...

Et levant sa canne, il se précipita à l'improviste sur le malheureux ingénieur ahuri, avant que ce dernier eût eu le temps de se mettre sur la défensive, et il le roua de coups en continuant :

— La belle invention, ma foi, monsieur l'ingénieur !... Oh, vous voulez que ma belle-mère puisse se rendre à volonté chez moi en cinq ou six heures, tandis qu'il lui en faut maintenant douze au moins. Ah ! ah ! voilà qui vous nuira !... Tenez !... Tenez !... Voilà qui vous apprendra à faire de vos belles inventions !... à troubler la vie des malheureux gendres !... Ah ! ah ! ah ! ah !...

Et l'étrange personnage continuait à vociférer et à accabler de coups le pauvre ingénieur.

Le bruit de cette scène avait tout naturellement attiré les voisins qui délivrèrent enfin M. Joubert et remirent l'intrus entre les mains des sergents de ville. C'était un riche négociant nommé Bolivet.

Non, tout n'est pas roses dans la vie de l'inventeur. Il y en a, mais en cueillant les roses, on s'accroche souvent aux épines.

* *

L'autre scène se passe dans l'Ouest des États-Unis.

Moseby, qui avait disparu depuis quelques mois, revient un jour à la ville. Peu après, il rencontre un de ses amis qui, constatant son air morose et découragé, lui qui était d'habitude si jovial, lui dit sur un ton plein d'intérêt :

— Quel air triste tu as, mon pauvre Moseby !

— Hélas !

— Quoi, qu'est-ce qu'il y a donc, mon vieil ami ?

— Ruiné !

— Quoi, qu'est-ce que c'est ?

— Une catastrophe financière !

— Mais encore ?

— Ah, mon cher ami, quel malheur ! Imagine-toi que j'avais trouvé une place de receveur sur un pont, pas bien loin d'ici. Les propriétaires étaient très pointilleux : ils prétendaient recevoir jusqu'au dernier cent qui leur revenait, et sans me le dire, ils avaient fait placer une de ces satanées machines qu'enregistrent chaque passage. C'est très ingénieux, tout de même, ces machines. Chaque passage est marqué dans une boîte dont ils ont la clé, et quand ils viennent, ils savent tout de suite combien le receveur doit leur donner d'argent. Pas moyen de les tromper d'une *copie*.

— Ah bah, voyons donc ça !

— Oui, la machine est placée sous la plate-forme à l'entrée, et elle marque un point dans la boîte chaque fois qu'un voyageur met le pied sur le pont. Jusque là, rien à dire, j'avais une bonne paie, c'est tout ce que je voulais. Tout allait donc pour le mieux jusque dans ces derniers temps. Mais voilà qu'un malencontreux chien, un gros terreneuve, vint justement à passer sur la place qui fait jouer le mécanisme, et se mit à se gratter avec une sorte de rage, et tout le jour il faisait le même jeu. Avant que je me fusse douté du dommage, il avait surchargé mon compte pour trois cent cinquante piastres !... Oui, mon ami, je vous le dis, je suis un homme ruiné !... ruiné à plate couture !... et ruiné par la fautive invention et par ce misérable terreneuve.

OCT. CUISSET.

LES QUATRE VENTS DE L'ESPRIT

Calino est allé dernièrement en Angleterre.

De retour à Paris, sa femme lui reproche de ne pas lui avoir écrit.

— C'était mon intention, lui a-t-il répondu : mais je ne l'ai pas pu. En arrivant à Douvres, on a jeté l'ancre.

* *

À Colorado :

" Vous avez assisté à la séance spirite : est-il arrivé quelque chose d'étrange ? "

— Mais oui. Le médecin est entré en convulsion ; il a annoncé que l'esprit évoqué était l'âme d'un homme qui a été assassiné et que le meurtrier était dans l'assemblée.

— Ah ! ah ! Bien ! Et vous vous êtes tous sauvés ?

— Oui, tous sauvés !

* *

Z... le marchand de bière bien connu, a deux filles. Hier, un ami lui fait des propositions de mariage.

— Est-ce pour l'aînée ou pour la cadette ? demande-t-il.

— Pour la brune.

— Ah ! tant pis, fait le marchand, s'oubliant : la blonde mousse bien davantage !

* *

Un phénomène physiologique expliqué par un enfant. Le fils d'un fermier cherche à faire comprendre à son camarade de collège comment pousse le blé.

— Ça se fait toujours de la même manière. Après qu'on a semé le blé, on met du fumier dessus. Alors, comme le blé n'aime pas l'odeur du fumier, qui est une odeur désagréable, il s'empresse de sortir de terre et de monter aussi haut qu'il peut pour ne plus la sentir.

PREMIERS NUMÉROS

— Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront parus.

FEUILLETON DE "LA VIE ILLUSTRÉE."

ARRACHÉE DE LA TOMBE

(Suite)

XIII

On s'occupait activement des préparatifs du mariage. Les papiers nécessaires pour la publication des bans avaient été demandés à Reims. On les attendait.

L'ami de Jacques Lambert, qui connaissait le ministre de la marine, alla lui faire une nouvelle visite. Il lui rappela sa promesse en ajoutant que le moment de la remplir était venu.

Le grand dignitaire se montra gracieux et plein de bienveillance.

—On prépare en ce moment dans les bureaux de la marine, dit-il, un important travail de réorganisation des services, qui doit m'être soumis dans deux ou trois jours. Je n'oublierai pas votre protégé.

On ne pouvait désirer une réponse plus satisfaisante. C'est ce que pensa Jacques Lambert lorsqu'elle lui fut transmise.

Un matin, Georges reçut un grand pli cacheté de cire rouge, aux armes de la marine française.

—C'est ta nomination, dit Jacques, voyons ce que le ministre a fait pour toi.

Georges brisa le cachet et lut rapidement ce que contenait l'expédition ministérielle.

En lisant, il avait pâli et ses sourcils s'étaient froncés.

—Tu n'es pas content ? fit Jacques.

Le jeune homme lui tendit silencieusement la lettre.

—C'est impossible ! s'écria Jacques Lambert en froissant le papier sous ses doigts crispés. C'est le résultat d'une erreur.

Georges secoua tristement la tête.

—Que contient donc ce papier ? demanda madame Lambert avec inquiétude.

—Ma nomination, chère mère, répondit Georges d'un ton amer. Seulement, au lieu de la place qu'on nous avait fait espérer, je suis promu au grade de lieutenant de vaisseau.

—Et dans trois jours, ajouta Jacques Lambert d'une voix sourde, il doit être à Brest, à bord du *Scipion*, prêt à partir pour la Cochinchine.

—Jamais ! s'écria madame Lambert.

—Ainsi, voilà ce que le ministre a fait pour nous !... Georges, tu ne partiras pas. Tu vas répondre à cette lettre en envoyant ta démission.

—Vous oubliez, ma mère, que je n'ai que vingt-deux ans, que je suis marin et que le ministre a le droit de disposer de moi.

—C'est vrai, fit le père.

—Ah ! mon pauvre enfant ! mon pauvre enfant ! s'écria madame Lambert.

—Elle s'affaissa sur un siège et se prit à sangloter.

—Mon père, dit Georges, cherchant à vaincre son émotion, c'est contre votre gré que je suis entré à l'École navale : je n'ai pas voulu écouter vos conseils, j'en suis cruellement puni aujourd'hui. Mais je n'ai pas le droit de me plaindre, j'ai mérité mon sort.

Il se rendit immédiatement chez M. de Précourt pour annoncer la mauvaise nouvelle. Elle était si peu attendue que Jeanne en fut frappée comme d'un coup de foudre.

Madame de Précourt poussa un soupir et resta comme paralysée sur sa causeuse.

—Morbien ! je suis de l'avis de votre père, dit le baron, c'est évidemment une erreur ; mais pour un ministre, quelle étrange bétise ! Vous n'êtes pas encore parti, mon cher Georges ; heureusement, nous avons du temps devant nous ; il nous reste trente-six heures pour agir. Nos amis les plus puissants vont intervenir. Je vais à l'instant même trouver M. de Borsenne, il ne nous refusera pas son précieux appui.

Madame de Précourt tressaillit et se dressa comme mue par un ressort.

—Ne comptez pas sur M. de Borsenne, monsieur, dit-elle à son mari, n'y comptez pas !...

Et elle enveloppa Georges et sa fille d'un regard où il y avait autant de pitié que de tendresse.

—Vous êtes tout à fait injuste envers ce galant homme, répliqua M. de Précourt avec vivacité ; je puis admettre que vous ne l'aimiez pas : il y a des sentiments qui s'imposent et qu'on est forcé de subir ; mais je m'étonne qu'une femme de votre caractère puisse nier les qualités d'un homme dont tout le monde reconnaît les mérites.

Madame de Précourt retomba sur la causeuse et sa tête s'inclina lentement sur sa poitrine.

—Mon père a raison, reprit Jeanne : M. de Borsenne est notre ami ; il connaît tous les ministres et dans cette grave circonstance, nous ne saurions mieux nous adresser qu'à lui.

Une demi-heure après, M. de Précourt était chez M. de Borsenne.

En quelques mots, il le mit au courant de la situation, et lui fit connaître ce qu'on espérait de son amitié.

—La chose est difficile, répondit-il, mais vous pouvez compter sur moi ; je verrai le ministre et je plaiderai chaudement la cause de M. Lambert. Ce soir même j'aurai l'honneur de vous voir et je vous ferai connaître le résultat de ma démarche.

A peu près sûr du succès, M. de Précourt se retira fort satisfait.

Il retrouva chez lui Georges qui l'attendait, très-patimentement, du reste, en causant avec Jeanne.

Madame de Précourt, à quelques pas des jeunes gens, était restée immobile, plongée dans de sombres réflexions.

Le retour du baron interrompit la causerie intime des amoureux ; mais ils ne s'en plainquirent pas, car M. de Précourt venait de leur faire partager son espoir.

—Ma chère Adèle, vous ne dites rien ? fit-il en s'asseyant près d'elle.

Elle leva sur lui ses grands yeux humides de larmes.

—Je n'ai rien à dire, répondit-elle.

—Vous paraissez désolée ; en vérité ne m'expliquez pas cet excès de faiblesse.

—Ne me regarde pas, mon ami, dit-elle ; je souffre beaucoup. Moi aussi, j'aime notre enfant et je vois, je devine le malheur qui la menace.

—Ce sont toujours les mêmes idées noires qui vous tourmentent, ma chère amie. Tenez, mettons les choses au pire et supposons que, n'obtenant rien du ministre, Georges soit obligé de partir, ce serait une contrariété, une douleur même, mais non un malheur irréparable. Georges a vingt-deux ans, Jeanne n'en a pas encore dix-huit ; ils peuvent attendre deux et même trois ans. Vous voyez bien qu'en parlant de malheur vous tombez dans l'exagération. Je suis sûr que votre amie Joséphine est plus résignée que vous.

—Ah ! madame Lambert n'a pas les mêmes sujets d'alarme ! s'écria-t-elle.

—Permettez-moi d'être d'une opinion contraire, répliqua le baron. En fait d'inquiétudes et d'alarmes, elles sont toutes pour votre amie, qui voit son fils s'éloigner et livré aux mille dangers d'une longue traversée, tandis que votre fille reste près de vous, avec votre tendresse pour adoucir son chagrin et l'aider à supporter la douleur de la séparation.

Madame de Précourt ne répondit pas. Ce qu'elle aurait pu dire était le secret de son cœur.

Ainsi qu'il l'avait promis, M. de Borsenne se présenta dans la soirée chez M. de Précourt.

On vit tout de suite sur son visage qu'il n'avait pas réussi.

—M. Lambert doit être très-satisfait, lui avait-on dit au ministère ; il a été l'objet d'une faveur toute spéciale, dont mille autres s'estimeraient heureux. Le travail d'avancement était terminé, les commissions signées, et il n'était plus possible que le ministre revînt sur sa décision. Il n'était pas, d'ailleurs, absolument le maître ; il devait tenir compte des désirs exprimés par le conseil d'Amirauté.

Les apparences démontraient que Georges était grandement favorisé et qu'il devait des remerciements au ministre.

A son égard, on imitait certaine coutume barbare qui consiste à couvrir la victime de fleurs et de rubans, et à la faire passer sous des arcs de triomphe pour la conduire au lieu du supplice.

Les deux familles étaient dans la consternation.

Le lendemain, l'ami dévoué de Jacques Lambert voulut tenter un dernier et suprême effort auprès du ministre, mais ce dernier refusa de le recevoir.

—Je ne puis rien changer à ce qui a été fait, lui fit-il dire par son chef de cabinet. M. Georges Lambert m'a été très-vivement recommandé par vous et par d'autres personnes ; je lui ai accordé l'avancement qu'il méritait. Je ne puis rien faire de plus pour le moment.

Ces paroles étaient la confirmation de la réponse déjà transmise à M. de Précourt par M. de Borsenne.

Il n'y avait plus rien à espérer.

Georges puisa dans le sentiment de son devoir tout ce qu'il lui fallait de courage pour dompter les révoltes de son cœur, et se résigna à accepter la douloureuse épreuve.

Immédiatement, et avec un calme stoïque, il fit ses préparatifs de départ.

En même temps, il envoya un domestique rue Le Pelletier, avec un billet à l'adresse de mademoiselle Précourt, qui contenait ces mots :

« L'ami de mon père a fait une dernière et inutile démarche ; je pars demain matin à la première heure. Il faut absolument que je puisse causer ce soir avec vous. »

Le domestique rapporta la réponse suivante :

« Ce soir nous irons vous faire nos adieux. Ma mère est tout à fait désolée ; nous craignons pour sa santé. Malgré tout, elle nous accompagnera. »

Au-dessous de la signature, le papier portait l'empreinte, humide encore, de deux grosses larmes.

XIV

Derrière la maison de M. Lambert s'étendait, jusqu'à la rue Pigalle, un jardinet de deux cents mètres carrés,

dépendant de l'immeuble, dont le propriétaire s'était réservé la jouissance.

C'était un petit coin bien tranquille au milieu de la cité bruyante, plein de fraîcheur et de parfums pendant six mois de l'année. Quelques arbres au tronc vénérable le protégeaient contre les ardeurs du soleil. Toutefois, leur ombrage n'empêchait point la pelouse de reverdir à chaque printemps. Cette ombre, au contraire, semblait protéger l'épanouissement des fleurs en toutes saisons. En avril c'étaient les seringat et les lilas roses et blancs, en mai les pivoines, les tulipes et les roses.

Ainsi que Jeanne l'avait annoncé à Georges, elle était venue, accompagnée de ses parents, pour l'embrasser avant son départ.

Un peu avant la nuit, les deux mères suivirent leurs enfants, qui descendaient au jardin. M. Lambert et M. de Précourt avaient préféré rester dans le salon.

On était aux premiers jours de l'automne ; mais on n'aurait encore cet air tiède, imprégné de douces senteurs, qui rend si délicieuses les longues soirées d'été.

Joséphine et son amie s'assirent sur un banc à l'entrée du jardin ; les jeunes gens allèrent plus loin s'asseoir sur un autre banc.

—Ma chère Jeanne, lui dit Georges, en s'emparant de ses deux mains qu'elle ne songea pas à lui retirer, je vous remercie d'être venue.

—Je n'avais pas besoin que votre lettre m'appelât, répondit-elle de sa plus douce voix, je serais venue tout de même.

—Jeanne, reprit-il, m'aimez-vous autant que je vous aime ?

—Ah ! Georges, voilà un nouveau doute qui est presque injurieux.

—C'est vrai, ma Jeanne bien-aimée ; mais si vous saviez comme je souffre !

—Je le sais, Georges, votre douleur est la mienne. A chaque battement de votre cœur répond un battement du mien.

—Hélas ! moi je vais partir, et vous restez. Dans quelques jours, je serai perdu au milieu de l'Océan, et vous serez ici toujours belle, entourée, admirée, aimée : tout le monde pourra vous voir, vous approcher, vous parler, et moi, moi qui vous adore, je serai seul privé de votre regard et de votre sourire.

—Vous aurez ma pensée.

—Oui, n'est-ce pas, Jeanne ? vous ne m'oublierez point !

—Je connais mon cœur, Georges, je vous aime et jamais je ne cesserai de vous aimer.

—C'était pour vous entendre répéter ces mots charmants que j'ai voulu causer avec vous ce soir. De noirs pressentiments m'assiègent, Jeanne ; je les repousse de toutes mes forces, ils reviennent toujours plus obstinés. Mais vos paroles pénètrent en moi comme une douce rosée ; elles rafraîchissent mon sang et calment mon agitation. Oui, c'est le baume qu'il faut à mes souffrances, qui tombe de vos lèvres roses, pures de tout mensonge. Ma vie est attachée à la vôtre, ma bien-aimée : dites-le-vous sans cesse en pensant à moi. Si vous cessiez de m'aimer, ce jour-là je cesserais de vivre.

—Soyez donc tranquille, mon ami, vous vivrez.

—Oh ! je le veux pour consacrer ma vie à votre bonheur. Combien de temps serai-je éloigné de vous ? Je l'ignore encore ; mais je vous écrirai souvent. Vous répondrez à toutes mes lettres : il faut me le promettre, Jeanne.

—Je vous le promets, mon ami ; si je ne le faisais pas.

—Achevez.

—Oh ! alors, c'est que je serais bien malheureuse !

—Malheureuse, vous ! Ne dites pas cela, car je serais capable de ne plus vouloir partir. Jeanne, Jeanne, vous devez comprendre tout ce qu'il me faut de courage pour m'éloigner de vous.

—Ne pensons plus au départ, Georges, mais au retour. Le devoir a souvent de cruelles exigences, mais il renferme aussi de pures joies dans le contentement de soi-même. Plus nous aurons souffert, mon ami, plus nous aurons attendu le bonheur, plus il nous semblera doux. Je vous attendrai en priant pour vous, comme je l'ai déjà fait. Quand vous reviendrez, et vous reviendrez toujours digne de moi, j'en suis sûre, vous retrouverez votre fiancée, pleine de tendresse comme aujourd'hui, heureuse et fière de votre amour.

—Jeanne ! s'écria-t-il en l'entourant de ses bras, ton langage est celui de la sagesse. Auprès de toi, je m'élève et je sens que je deviens meilleur. Tu es un ange ou une divinité !

—Non, fit-elle en souriant, je suis une femme qui aime.

Et sa jolie tête se pencha doucement sur l'épaule du jeune homme.

Il la serra avec plus de force contre son cœur.

—Je t'aime bien, va, lui dit-elle tout bas. Te souviens-tu de la première fois que nous nous sommes vus à Trouville ? Je n'étais alors qu'une petite fille. Pourtant, je t'ai aimé toute de suite. Depuis, cela a grandi, et peu à peu, mon cœur s'est rempli de toi. Crois-le bien, mon cher Georges, un amour qui naît à cet âge doit être éternel.

—Tu fais passer en moi la plus douce des ivresses, ma bien-aimée.

—Et moi, en me sentant sur ton cœur, j'éprouve un bonheur infini. Mon Dieu, vous avez été bon pour vos créatures, quand vous leur avez donné la faculté d'aimer !

La jeune fille souleva légèrement sa tête, et leurs lèvres, qui semblaient se chercher, échangèrent un brûlant baiser.

Tous deux frissonnèrent.

—Georges, j'ai peur, dit Jeanne : je t'aime trop !

—Et moi aussi, j'ai peur, peur de mourir !

—Oh ! je n'ai pas cette crainte ! s'écria-t-elle en jetant ses bras autour du cou du jeune homme. Georges, si j'étais morte, un baiser de toi me rendrait à la vie !

—Non, non, nous ne mourons point : nous vivrons pour nous aimer !

Il la pressa fièvreusement contre sa poitrine.

—Morts ou vivants, reprit-elle avec enthousiasme nous serons toujours l'un à l'autre.

En ce moment, ils attendirent la voix de madame Lambert qui les appelait.

La nuit était venue. Les premières étoiles commençaient à se montrer dans l'azur du ciel.

Ils se levèrent. Mais avant de rejoindre les deux mères, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et se tinrent embrassés dans une étreinte passionnée.

—Nous vous avons laissés causer longuement, leur dit doucement madame Lambert lorsqu'ils se furent rapprochés des deux amies : nous n'avons pas voulu vous priver de ce bonheur. Mais nous avons craint pour Jeanne la fraîcheur de la nuit ; il est prudent de rentrer. Si vous avez encore quelque chose à vous dire, vous causerez dans le salon.

Les jeunes gens échangèrent un sourire et un regard plein d'amour.

—Ma mère, dit Georges, Jeanne a mis dans mon cœur la force et le courage qui conviennent à un homme. Je m'éloignerai sans défaillance.

—Georges a mis dans le mien la résignation et l'espérance, dit Jeanne. J'attendrai son retour sans impatience.

—Et tout en aimant votre mère, vous m'aimerez un peu aussi, n'est-ce pas, ma bonne Jeanne ? reprit madame Lambert. Vous viendrez me voir quelquefois, nous parlerons de lui ; cela me consolera.

Elle prit dans ses deux mains la tête de la jeune fille et la baisa au front.

Il était tard lorsqu'on se sépara.

Jeanne pleura. Mais en regardant Georges, ses larmes se séchèrent. Elle voulait lui montrer qu'elle était forte aussi.

—Nous ferons la noce un peu plus tard, dit presque gaiement M. de Précourt en serrant la main de Jacques Lambert.

En embrassant le jeune officier, madame de Précourt lui dit tout bas :

—Je connais le cœur de ma fille, il est loyal et pur comme le plus riche diamant. Elle vous aime, Georges, mon fils. Quoi qu'il arrive, ne doutez jamais d'elle.

Georges ne comprit pas. Mais, depuis, il pensa bien souvent à ces paroles, qui lui revenaient à la mémoire comme la prédiction d'un malheur inconnu.

Le lendemain, à sept heures du matin, il prenait le train express de la ligne de Bretagne.

Il avait fallu qu'il s'arrachât des bras de sa mère en larmes.

Rue Le Peletier, il y avait aussi une femme qui pleurait. Ce n'était pas Jeanne. La jeune fille avait juré de garder sa douleur dans son cœur. La femme qui pleurait était la baronne de Précourt.

Elle savait que le plus sûr protecteur de sa fille et d'elle-même filait à toute vapeur sur la route de Brest.

XV

Il y avait huit jours que Georges Lambert était parti. Deux lettres datées de Brest, en rade, adressées, l'une à sa mère, l'autre à mademoiselle de Précourt, et reçues le matin même, annonçaient que le navire appareillait et qu'il quitterait le port le lendemain vers midi.

Ce jour-là, les deux familles devaient se réunir et passer la soirée rue de Larocheboucauld. On devait parler du marin, relire ses lettres en commun, et s'unir de cœur pour lui souhaiter une heureuse traversée.

Dans la journée, un domestique, depuis peu au service de M. de Précourt, remit à la baronne une lettre qui lui était adressée.

Cette lettre ne portait pas le timbre de la poste. Madame de Précourt la tenait entre ses doigts avec défiance et hésitait à l'ouvrir.

—D'où vous vient cette lettre ? demanda-t-elle.

—C'est un commissionnaire qui l'a apportée, répondit le valet.

—C'est bien, laissez-moi.

Le domestique sortit.

Il y avait du feu dans la cheminée, la baronne fit un mouvement pour jeter la missive au milieu des flammes.

—Non, fit-elle en se retenant, c'est en face qu'il faut affronter le danger.

D'une main fiévreuse elle déchira l'enveloppe, et lut ce qui suit :

« Il faut que je vous parle ce soir même, sans témoin.

« Il y a urgence. Vous devez passer la soirée chez votre amie madame Lambert. Feignez une indisposition subite qui vous empêche d'accompagner le baron et votre fille. Il s'agit de vos plus chers intérêts. Je serai chez vous à huit heures. »

Ces lignes n'étaient suivies d'aucune signature ; mais madame de Précourt n'avait pas eu de peine à reconnaître l'écriture de M. de Borsenne. Sa douce physionomie prit soudain une expression étrange. C'était un mélange de colère, d'indignation et de terreur.

Elle déchira la lettre avec une sorte de rage, et en jeta les morceaux au feu.

—Mon Dieu, dit-elle, protégez-moi !

Elle jeta autour d'elle un regard inquiet, effaré, puis elle tomba épuisée sur un fauteuil. A chaque instant, tout son corps frémissait. Les mouvements de sa poitrine indiquaient la plus vive émotion.

—Mais que me veut-il donc encore, cet homme ? s'écria-t-elle après un moment de silence. Ne m'a-t-il pas été assez fâcheux ? Par lui, n'ai-je pas connu toutes les douleurs ? Il a fait de moi la plus malheureuse des femmes. Que veut-il de plus ? Me tuer... Ah ! ne suis-je pas déjà un cadavre ? Après m'avoir perdue, oserait-il, l'infâme...

Oui, je l'ai deviné ; cette lettre, je l'attendais. Ce n'est plus moi, une vieille femme, qui ai quelque chose à redouter. C'est le bonheur de ma fille qui est en danger. Il lui faut une nouvelle victime à ce misérable, et il a choisi ma fille ! Ma fille, ma Jeanne adorée ! Oh ! je la défendrai... je ne suis pas morte encore, et Dieu m'aidera. Il ne l'approchera pas ; toujours, toujours, je serai devant elle, la couvrant de mon corps, la protégeant de ma tendresse. Assez d'anéantissement et de faiblesses, ma fille est menacée, il me faut du courage, je veux être forte.

Elle se leva et se mit à marcher avec agitation. Sous ses sourcils froncés son regard lançait des éclairs. Un peu de rouge montait à ses joues pâles. Ce n'était plus la même femme, réfugiée dans sa douleur et résignée à tout supporter. Quelque chose semblait se réveiller en elle.

L'annonce d'un danger pour elle l'eût laissée froide et insensible ; mais il s'agissait de son enfant ; l'amour maternel secouait ce corps inerte et faisait battre violemment ce cœur brisé par la souffrance, mais toujours plein de vie.

—Ah ! il veut me parler ce soir, reprit-elle : eh bien ! je l'attendrai ; il peut venir. Il croit sans doute trouver en moi une femme peureuse, effarée, semblable à la fauvette que poursuit l'épervier, une malheureuse sans énergie, sans volonté, prête à se faire sa complice par crainte ou par lâcheté. Qu'il vienne, et je lui apprendrai, à lui, qui ne connaît que le mal, ce que vaut une mère qui défend son enfant !

Vers cinq heures, au moment de se rendre chez madame Lambert, Jeanne entra dans la chambre de sa mère.

—Comment, chère maman, lui dit-elle, pas encore habillée ?

La baronne prit sa fille dans ses bras et l'embrassa à plusieurs reprises.

—Je ne vous accompagnerai pas chez mon amie, dit-elle. Je suis un peu indisposée, et, à mon grand regret je suis obligée de me priver d'une soirée qui serait pour moi un véritable bonheur.

La jeune fille regarda sa mère et n'eut pas de peine à remarquer que ses yeux brillaient d'un éclat inaccoutumé.

—C'est vrai, fit-elle tristement, vous êtes souffrante ; c'est un peu de fièvre.

—Oui, un peu de fièvre, reprit la baronne, qui disparaîtra après quelques heures de repos.

—Je n'irai pas chez madame Lambert, dit Jeanne ; mon père ira seul. Je veux rester près de vous.

—Voilà ce que je ne permettrai pas, répliqua vivement madame de Précourt ; s'il ne s'agissait que de ton seul plaisir, ma mignonne, mon égoïsme maternel accepterait volontiers ton sacrifice ; mais ce serait priver ma pauvre Joséphine d'un bonheur qu'elle attend et sur lequel elle compte.

—C'est vrai, fit la jeune fille.

—D'ailleurs, continua madame de Précourt, mon malaise n'a rien de grave, et le seul remède à employer est, je crois, quelques heures de solitude.

Jeanne ne crut pas devoir insister.

M. de Précourt fut contrarié d'être obligé de sortir sans sa femme. Après lui avoir proposé d'envoyer chercher le médecin, ce qu'elle refusa, et lui avoir recommandé avec beaucoup de sollicitude de prendre soin d'elle, il partit avec sa fille.

Madame de Précourt sonna sa femme de chambre.

—Marianne, lui dit-elle, je n'ai pu sortir ce soir avec M. de Précourt et ma fille ; s'il venait quelques visites, vous répondriez, néanmoins, que nous sommes sortis tous.

—Oui, madame.

Au moment où Mariette allait sortir, la baronne la rappela.

—Il se pourrait, lui dit-elle, que M. de Borsenne se présentât ; je le recevrais. Vous le feriez entrer dans le petit salon, et vous viendriez me prévenir immédiatement.

—Il se pourrait, lui dit-elle, que M. de Borsenne se présentât ; je le recevrais. Vous le feriez entrer dans le petit salon, et vous viendriez me prévenir immédiatement.

—Jamais, entendez-vous, jamais !

La femme de chambre s'inclina et sortit.

A partir de ce moment, madame de Précourt attendit l'heure du rendez-vous avec une fiévreuse impatience. Elle ne redoutait point cet instant qui allait la mettre face à face avec son ennemi, et, elle le sentit l'ennemi acharné de tous ceux qu'elle aimait ; elle avait hâte, au contraire, de se trouver plus près du danger et de savoir de quels périls sa famille était menacée.

Elle les soupçonnait peut-être ; mais cela lui paraissait si impossible qu'elle ne voulait pas y croire.

—Non se disait-elle en repoussant une pensée qui lui revenait sans cesse, ce serait trop horrible !

Il parlera, reprenait-elle, et quand je saurai ce qu'il veut, quand je connaîtrai ses projets, je serai plus forte pour les combattre.

A mesure que l'aiguille avançait sur le cadran de la pendule, elle devenait plus agitée, mais non moins disposée à accepter la lutte.

Les yeux fixés sur la pendule et l'oreille attentive aux moindres bruits, elle écoutait pour entendre le timbre qui annonce un visiteur.

—Encore vingt minutes, dit-elle.

Presque aussitôt la porte de sa chambre s'ouvrit. Elle tourna vivement la tête. M. de Borsenne était devant elle.

—Vous ici, monsieur, dans ma chambre ! s'écria-t-elle. Et elle se dressa frémissante de colère.

—Est-ce que vous ne m'attendiez pas ? fit-il en souriant.

—Oui, je vous attendais ; mais j'avais donné des ordres pour qu'on vous fit entrer au salon.

—J'ai jugé que nous causerions ici plus librement, répliqua M. de Borsenne en refermant la porte. Et puis, ajouta-t-il, je ne veux pas vous compromettre.

—Mais c'est justement ce que vous faites, monsieur ! s'écria la baronne indignée.

Elle voulut atteindre le cordon de la sonnette. M. de Borsenne se jeta devant elle.

—Vous voulez appeler, dit-il ; je vous assure que ce serait une faute. Votre femme de chambre ignore que je suis chez vous. Je tiens à ce qu'on ne sache pas dans la maison que j'ai eu l'honneur de causer avec vous ce soir.

—Je ne comprends pas, fit la baronne. Qui vous a ouvert la porte de l'appartement ?

—Je ne suis pas entré par la porte habituelle. Soyez tranquille, j'ai pris mes précautions. On ne m'a pas vu entrer, on ne me verra pas sortir.

Madame de Précourt était stupéfiée.

—Il y a dans notre maison un domestique infidèle, pensa-t-elle, et qui est le complice de cet homme.

—Enfin, monsieur, dit-elle en s'asseyant, puisque vous vous êtes introduit jusque dans ma chambre, et que vous trouverez ce lieu plus sûr pour votre confidence, je me résigne.

Et elle ajouta froidement :

—Vous pouvez parler, je vous écoute.

—Vous me permettez de m'asseoir, n'est-ce pas ? fit-il en se plaçant dans un fauteuil en face de madame de Précourt.

Je ne viens pas vous parler du passé, commença-t-il, rassurez-vous.

—Je suis parfaitement tranquille, monsieur, répliqua sèchement la baronne.

—Je suis l'ami de votre mari.

M. de Précourt a le malheur d'en être convaincu.

—Parce que je le suis sincèrement. Il n'y a que vous.

—Ne parlez pas de moi, monsieur, je vous prie, interrompit vivement la baronne ; vous n'êtes pas venu pour cela, je suppose ?

—C'est vrai. Je suis venu pour vous faire part d'un grand projet.

—Ah !

—Je songe à me marier.

La baronne tressaillit.

XVI

La pauvre femme avait compris. Voilà ce qu'elle redoutait le plus. Cette pensée, qu'elle n'avait pas voulu admettre, tellement elle lui semblait invraisemblable, devenait une réalité terrible.

Elle trouva pourtant la force de répondre, en ébauchant un sourire et d'un ton plein d'indifférence :

—Vous voulez vous marier, monsieur, mais cela ne m'intéresse nullement.

—Je vous assure, au contraire, que la chose vous touche de près et qu'elle vous intéressera aux plus haut point.

—Je n'entends rien aux énigmes, monsieur.

—Il n'y a dans mes paroles ni énigme, ni rébus, madame. La jeune fille à qui je veux donner mon nom est mademoiselle Jeanne de Précourt.

La baronne couvrit M. de Borsenne d'un regard de dédain et de mépris.

—Ma fille ! s'écria-t-elle, ma fille ! vous êtes fou, monsieur, vous êtes fou !

—Je crois avoir toute ma raison, madame ; oui, je veux épouser votre fille.

—Jamais, entendez-vous, jamais !

—C'est ce que nous verrons. Vous seule madame, pouvez mettre un obstacle à mon projet, mais je ne désespère pas d'obtenir votre consentement.

—En vérité votre audace est sans bornes.

—Ce n'est pas être audacieux que de désirer vivement la possession d'une jeune femme aussi charmante que mademoiselle de Précourt.

—Tout cela est absurde, monsieur, et je suis vraiment trop bonne de vous répondre. Je n'ai que ceci à vous dire : Ma fille ne vous aime pas.

—Elle m'aimera. D'ailleurs elle ne me déteste pas, c'est déjà quelque chose.

—Vous savez aussi bien que moi, monsieur, que le cœur de Jeanne n'est plus libre.

—Elle aime ou croit aimer M. Georges Lambert, un officier de marine, fit-il d'un ton dédaigneux. Mais il est parti, elle l'oubliera.

—Oui, il est parti, dit la baronne en soupirant, et vous êtes certainement pour beaucoup dans cette décision imprévue qui l'a subitement éloigné de ses parents.

—J'avoue volontiers que je n'y suis pas étranger.

—Ce que vous avez fait là est infâme, monsieur.

—Du tout. J'ai voulu seulement écarter de mon chemin un obstacle. La rivalité de M. Lambert me gênait. Pourquoi me serais-je fait de ce jeune homme un ennemi ? Il n'a pas à se plaindre, du reste : le voilà lieutenant de vaisseau, dans quatre ou cinq ans, il sera capitaine de frégate. S'il n'était pas satisfait, ce serait un gaillard difficile. En parlant au ministre de M. Lambert je me suis inspiré de l'intérêt profond que je porte à mademoiselle de Précourt. Je me suis dit que c'était une existence déplorable que celle d'une jeune femme dont le mari est toujours en mer et dont le bonheur est sans cesse menacé par un coup de vent ou la pointe d'un récif. Mais je reviens au sujet qui nous intéresse, c'est-à-dire à l'objet de ma visite. Comme j'ai eu l'honneur de vous le déclarer, je veux devenir l'époux de mademoiselle de Précourt.

—Je vous ai déjà répondu : Jamais !

—J'ai dit que je le voulais, fit-il d'un ton absolu : ce que je veux, je l'obtiens toujours.

—Je vous renvoie à la réponse que vous fera ma fille, dit la baronne d'une voix railleuse.

—Ne parlons pas, quant à présent de mademoiselle Jeanne, que je respecte profondément et que j'aime...

—Oh ! fit la baronne en bondissant sur son siège.

—Oui, que j'aime, madame, continua M. de Borsenne. Vous savez mieux que personne tout le charme qu'elle répand autour d'elle et combien elle est digne des affections qu'elle inspire.

—Ainsi, reprit la baronne moqueuse, c'est par amour que vous recherchez ma fille ?

—Oui madame.

—Vous mentez ! s'écria-t-elle en le regardant dans les yeux.

Il ne se troubla point et répondit avec assurance :

—Quel autre sentiment pourrait m'entraîner ? La dot de votre fille sera tout au plus de trois cent mille francs, ce n'est pas pour cette misère que je renoncerais à ma liberté et à mes habitudes de célibataire. Il faut donc qu'une affection réelle et bien sincère se soit imposée à moi pour me décider à changer ma vie.

La baronne secoua la tête. Elle n'était nullement convaincue.

—Quel but mystérieux poursuit-il donc ? pensait-elle, et quel rôle voudrait-il faire jouer à ma fille dans cette nouvelle intrigue ?

De plus en plus défiante, elle prit la résolution de rester calme quand même, et elle rassembla toutes ses forces pour se tenir sur la défensive.

—Je ne puis épouser mademoiselle de Précourt, reprit M. de Borsenne, sans le consentement de ses parents.

—Et le sien, ajouta la baronne.

—Je m'occupe d'abord des autres.

—Le premier à obtenir est celui de ma fille monsieur.

—C'est votre opinion, ce n'est pas la mienne. J'obtiendrai facilement le consentement de M. de Précourt.

—M. de Précourt vous répondra, monsieur, qu'il laisse sa fille libre de disposer d'elle.

—Il me fera la réponse qu'il jugera convenable. Mais pour arriver à la réalisation de mon vœu le plus cher, il me faut un aide puissant, un ami dévoué, qui plaide un peu ma cause. Cet auxiliaire précieux, je l'ai trouvé : c'est vous, madame.

—Ah ! c'est trop fort ! s'écria madame de Précourt en se levant. Monsieur, continua-t-elle en s'efforçant de contenir sa colère, il y a une heure que j'écoute vos paroles insensées avec une patience que je m'étonne d'avoir conservée. Il est tard, j'ai besoin de repos, vous pouvez vous retirer. Et écoutez bien ceci : Moi vivante, jamais, jamais vous n'épouserez ma fille ! Jeanne vous aimerait, entendez-le bien, que je lui défendrais de vous épouser ! Allez, monsieur, allez, vous pouvez sortir comme il vous plaira, par le grand ou le petit escalier, cela m'est égal.

M. de Borsenne ne bougea pas, un sourire méchant contracta ses lèvres,

—Vous avez bien tort de vous mettre en colère, dit-il en souriant toujours ; cela ne changera rien à la situation.

Le pied de la baronne frappa le parquet avec impatience.

—Ma chère baronne, reprit-il avec impudence, notre petite causerie n'est pas terminée ; nous arrivons au moment le plus intéressant. Allons, asseyez-vous, et causons comme de vieux amis. Il est impossible qu'Adèle ait tout à fait oublié Alphonse.

Cette évocation du passé fit surgir tout à coup, au milieu du salon, le spectre sinistre des mauvais jours et des nuits d'insomnie. L'implacable tourmenteur se dressa hideux et plein de menace devant madame de Précourt.

Elle pâlit affreusement et deux flammes jaillirent de ses yeux.

—Le lâche ! murmura-t-elle éperdue.

M. de Borsenne ne perdit aucun de ses mouvements. Il éprouvait une jouissance infinie à la voir palpitante et blême de terreur sous son regard.

—Je possède toujours les lettres que mademoiselle Valudier m'a écrites, dit-il, je les ai conservées comme un trésor précieux ; je les relisais ce matin encore ; que de choses charmantes elles contiennent ! J'y tiens beaucoup à ces lettres, qui me rappellent de si doux souvenirs ; cependant je me suis promis de les rendre à Adèle Valudier le jour de son mariage avec la fille de madame de Précourt.

La baronne poussa un sourd gémissement et tomba accablée dans son fauteuil.

—Voilà, madame, continua-t-il, ce que je tenais à vous faire savoir.

—Vous me supposez donc bien misérable et aussi infâme que vous, pour avoir pu admettre que j'accepterais cet ignoble marché ? Je croyais connaître toutes les souffrances, eh bien ! non, je devais sentir la douleur de cette nouvelle et grossière injure. Je suis une malheureuse femme, monsieur, dont vous avez empoisonné la vie ; mais toute brisée et meurtrie que je suis, il me reste encore assez de force pour défendre mon enfant et éloigner d'elle l'opprobre et la honte !

—Prenez garde, répliqua-t-il durement, j'ai l'habitude de ne reculer jamais devant les obstacles. Si je les rencontre sur ma route, je les renverse. Croyez-moi, madame ne vous placez pas en travers de mes desseins. Rien ne saurait m'empêcher d'arriver au but.

—Oh ! des menaces fit-elle d'un ton de suprême dédain : vous croyez donc me faire peur ? Je ne vous crains pas, monsieur. Oui, je me placerai entre vous et ma fille, et je vous jure que vous rencontrerez en moi un obstacle qui vous empêchera d'avancer.

—Ne me défiez pas, répliqua-t-il d'une voix irritée ; je vous l'ai dit, je ne recule devant rien. Ces lettres, dont je parlais tout à l'heure, et qui peuvent révéler d'étranges choses, ces lettres placées sous les yeux de votre mari, sous les yeux de votre fille même, vengeraient l'homme que vous auriez combattu.

—Vous êtes un misérable ! lui cria madame de Précourt d'une voix sourde.

—Je le ferais, je vous le jure.

—Je n'en doute pas ; vous êtes capable de tous les crimes, de toutes les lâchetés. Eh bien ! cette menace elle-même, la plus terrible que vous puissiez faire, ne m'épouvante pas. Pour défendre ma fille contre vous, pour la sauver, moi-même je me jetterai aux pieds de M. de Précourt, que j'ai trompé, et je lui avouerai tout : ma faute, qui est votre crime et ma honte. Il me repousserait, il me maudirait, il me couvrirait de son mépris, il me tuerait peut-être !

Mais il saurait qui vous êtes et, vous connaissant... ah ! j'en suis sûre, il vous chasserait de sa maison, et ma fille, ma Jeanne n'aurait plus rien à redouter de vous.

XVII

Dans son exaltation, madame de Précourt s'était levée, et superbe d'audace, l'œil en feu, elle dominait son ennemi de toute sa fierté.

M. de Borsenne ne s'attendait certainement pas à trouver tant d'énergie et de volonté chez cette femme depuis si longtemps absorbée dans sa douleur. Il fut un moment décontenancé, mais il reprit bientôt toute son assurance.

—Ce serait une confession un peu tardive, dit-il avec un faux sourire, vous n'oserez pas la faire. On ne renonce pas aussi facilement à l'estime d'un homme comme M. de Précourt. Vous êtes capables des plus grands sacrifices, je le sais ; mais perdre du même coup votre position dans le monde, l'amour de votre fille et l'affection de votre mari serait au-dessus de vos forces.

Vous connaissez mon projet, ajouta-t-il en se levant, je vous ai dit toute ma pensée, je veux que mademoiselle de Précourt soit ma femme, elle le sera.

La baronne eut un geste expressif.

—Oh ! je connais votre mot : Jamais ! Vous me l'avez répété assez de fois, poursuivit-il. Mais quand vous aurez bien compris que je veux avant tout le bonheur de votre fille, permettez-moi de croire que vos dispositions à mon égard ne seront plus les mêmes. Je vous accorde huit

jours pour réfléchir à tout ce que je vous ai dit ce soir. Si après ces huit jours écoulés vous ne m'avez pas dit ces deux mots : Je consens, il y aura guerre entre nous, et je vous promets que la lutte sera sérieuse, acharnée, terrible ! Je puis être vaincu ; mais je ne me retirerais pas du combat sans avoir porté de rudes coups et jeté à terre quelques victimes.

Après ces paroles, il prit son chapeau, salua la baronne avec une politesse affectée et sortit de la chambre.

—Cet homme est un monstre ! s'écria madame de Précourt en tombant à demi évanouie sur un siège.

Elle étouffait. Les efforts qu'elle avait faits pour rester maîtresse d'elle-même et contenir sa colère, prête à céder à chaque instant, l'avaient anéantie. Elle cacha son visage dans ses mains et des sanglots s'échappèrent de sa poitrine oppressée.

Dans la pièce que M. de Borsenne devait traverser en sortant de la chambre de madame de Précourt, un domestique paraissait dormir dans un coin sombre. Mais il avait les oreilles et les yeux ouverts.

Dès qu'il aperçut M. de Borsenne il se leva, alluma une bougie et ouvrit une porte. M. de Borsenne le suivit et tous deux disparurent dans un couloir.

Quand madame de Précourt se sentit à peu près remise de ses pénibles émotions, elle appela Mariette.

—Est-il venu quelqu'un ? demanda-t-elle.

—Non, madame, personne ; seulement mademoiselle est rentrée.

La baronne jeta un regard sur la pendule ; les aiguilles marquaient neuf heures un quart.

—Déjà ! fit-elle mentalement.

Elle reprit tout haut :

—Est-ce que M. de Précourt est déjà dans sa chambre ?

—M. le baron n'est pas encore rentré, répondit la femme de chambre.

—Comment, reprit madame de Précourt très-surprise, ma fille est revenue seule ?

—Oui, madame.

—Qu'est-ce que cela veut dire ? murmura la baronne préoccupée. Mariette, demanda-t-elle, y a-t-il longtemps que mademoiselle de Précourt est rentrée ?

—Il y a quelques instants, madame.

—C'est bien, Mariette, merci ; vous pouvez vous retirer.

Comme la femme de chambre sortait, mademoiselle de Précourt entra chez sa mère par une autre porte.

Cette porte servait de communication entre la chambre de la baronne et celle de sa fille ; elles étaient, toutefois, séparées par un cabinet de toilette.

La jeune fille s'avança vivement vers sa mère, lui prit les deux mains et lui mit un baiser sur le front.

—Comment te trouves-tu ce soir, chère mère ? demanda-t-elle.

—Mieux, beaucoup mieux, répondit la baronne inquiète en regardant sa fille dans les yeux, comme si elle eût voulu lire dans sa pensée.

—Oh ! je suis bien contente, fit la jeune fille presque joyeuse.

Elle approcha un tabouret sur lequel elle s'assit les bras appuyés sur les genoux de sa mère.

—Jeanne, reprit madame de Précourt, comme tu es rentrée de bonne heure !

—C'est vrai. Mais vois-tu, mère chérie, continua-t-elle d'une voix adorable, j'avais hâte de revenir près de toi.

—Chère enfant ! dit la baronne en passant ses doigts dans les boucles de cheveux noirs qui ondulaient sur le cou de sa fille.

—Et puis, poursuivit Jeanne, madame Lambert était aussi un peu souffrante. Elle pense trop à son fils, cela la rendra malade.

—Est-ce que tu ne penses pas à lui toi ?

La jeune fille rougit.

—Si, chère mère, fit-elle : seulement je me fais une raison.

Madame de Précourt eut un regard qui sembla se perdre dans l'infini.

Après un court silence :

—Jeanne, demanda-t-elle, y a-t-il longtemps que tu es rentrée ?

—Mais non, chère mère. Je n'ai fait qu'entrer dans ma chambre et ôter mon chapeau.

—Est-ce que tu es revenue seule de chez madame Lambert ?

—La nuit, j'aurais eu trop peur ! Mon père et M. Lambert m'ont accompagnée jusqu'à la porte de la maison. Et comme il est encore de bonne heure, M. Lambert ayant quelqu'un à voir rue Villedo, je crois, mon père y est allé avec lui.

Madame de Précourt poussa un soupir de soulagement. Ses craintes venaient de dissiper. Sa fille lui avait dit la vérité ; elle ne lui cachait rien. Elle le voyait dans son sourire et dans ses yeux limpides et purs comme son cœur.

Elle l'obligea à se lever, la fit asseoir sur ses genoux, et, l'attirant à elle, la tint longtemps serrée sur sa poitrine.

—C'est ainsi que tu me tenais souvent, quand j'étais petite fille, dit Jeanne. Comme on est bien dans tes bras ! On y voudrait rester toujours.

Ces paroles furent suivies d'un bruit de baisers.

M. de Borsenne connaissait assez les affaires du baron de Précourt pour avoir pu dire effrontément et sans crainte d'être démenti par la baronne, que ce n'était pas par cupidité qu'il voulait épouser Jeanne.

Et pourtant, pour cet homme blasé et presque ruiné, ce sentiment seul pouvait dicter ses résolutions. C'était, en effet, pour l'argent, et attiré par la perspective d'une nouvelle fortune qu'il agissait.

M. de Précourt ne donnait réellement à sa fille que trois cent mille francs de dot ; mais ce que le baron n'avait pu confier à personne, puisqu'il l'ignorait, c'est qu'à une époque, qui ne pouvait être très-éloignée, Jeanne devait hériter de plus de cent millions.

M. de Borsenne était mieux instruit. Non-seulement il connaissait la somme, mais il avait vu le testament et il aurait pu indiquer les propriétés et les valeurs mobilières dont se composait l'héritage.

Ce testament existait depuis quatre ans ; il avait été dicté à un notaire de Fréjus par M. Fontange mourant.

Jeanne avait eu pour parrain et marraine M. et madame Fontange, qui étaient les seuls parents de sa mère. Elle était déjà grande lorsque M. Fontange pour cause de santé, fut obligé de quitter Paris et ses salons dont elle avait fait les délices, et où si souvent et pendant si longtemps, elle avait été saluée comme une reine de la mode. Mais elle n'était plus l'étoile brillante dont on avait admiré les rayonnements. Des jeunes femmes, qu'elle avait vues gamines, apparurent comme des astres nouveaux, et, peu à peu, elle se trouva délaissée, éclipsée. C'était lui faire sentir, un peu cruellement peut-être, qu'elle avait vieilli et que son temps était fini. Elle eut le bon esprit de ne pas en trop souffrir et de ne pas se plaindre. Il lui restait pour se consoler, avec une immense fortune, l'affection toujours sincère et dévouée de son mari.

Madame Fontange le suivit, nous ne dirons pas avec plaisir, mais sans répugnance ; évidemment, cela lui coûtait un peu de quitter Paris et ses salons dont elle avait fait les délices, et où si souvent et pendant si longtemps, elle avait été saluée comme une reine de la mode. Mais elle n'était plus l'étoile brillante dont on avait admiré les rayonnements. Des jeunes femmes, qu'elle avait vues gamines, apparurent comme des astres nouveaux, et, peu à peu, elle se trouva délaissée, éclipsée. C'était lui faire sentir, un peu cruellement peut-être, qu'elle avait vieilli et que son temps était fini. Elle eut le bon esprit de ne pas en trop souffrir et de ne pas se plaindre. Il lui restait pour se consoler, avec une immense fortune, l'affection toujours sincère et dévouée de son mari.

Ces défections autour d'elle et les blessures faites à son amour-propre donnèrent à cette véritable Parisienne, toujours belle et toujours élégante, le courage d'aller s'isoler dans une petite ville de province.

La santé de M. Fontange, délabrée par des excès de travail, ne se rétablit point dans le Midi, ainsi que le lui avait fait espérer son médecin. Elle alla sans cesse en déclinant, et un jour il comprit qu'il touchait au terme de sa vie.

Il n'avait que des parents éloignés, tous riches, d'ailleurs, et qu'il ne voyait jamais.

Devait-il les faire ses héritiers ? Il se posa cette question pour ne plus songer qu'à Jeanne de Précourt, sa filleule, qu'il avait tant de fois fait sauter sur ses genoux, il se rappelait avec ravissement qu'elle lui tirait sa moustache et les baisers dont elle couvrait ses joues. Plus d'une fois, il s'était souhaité une petite fille aussi jolie, aussi intelligente et, peu à peu, il s'était pris pour elle d'une affection presque paternelle.

Il n'en fallait pas davantage pour qu'il résolût de lui léguer toute sa fortune personnelle.

XVIII

M. Fontange fit donc un testament en faveur de mademoiselle Jeanne de Précourt, sa filleule, en réservant l'usufruit à sa femme.

M. de Précourt avait bien entendu parler vaguement d'un testament, mais avec sa répugnance à s'occuper des affaires, il n'avait fait aucune question à ce sujet.

La baronne, dont nous avons esquissé la vie, était, sous ce rapport, au moins aussi indifférente que son mari.

Fréjus est loin de Paris ; depuis la mort de M. Fontange, la famille de Précourt n'y était allée qu'une seule fois, et madame Fontange n'avait pas cru devoir parler du testament. Lorsqu'elle venait à Paris pour y passer un mois ou six semaines, elle employait son temps à revoir ses anciennes connaissances et à se montrer dans quelques théâtres, ce qui lui rappelait les grands jours de ses triomphes. On la voyait à peine chez M. de Précourt où, disait-elle, on s'ennuyait à mourir. Elle y parlait de Paris, de ce qu'elle avait vu, de ses nouveaux boulevards, de ses amies vieillies, enlaidies, de celles qui n'étaient plus et d'une infinité de niaiseries, comme une provinciale qu'elle était devenue. Et c'était tout.

Un jour, pourtant, après avoir babillé un quart d'heure avec Jeanne, elle lui avait dit :

— Sais-tu bien, mignonne, que tu es très-jolie et que tu as de l'esprit comme un démon ? Avec la grande fortune que tu auras un jour, gare les amoureux !

La jeune fille n'avait pas fait attention, elle ne comprit rien à ces paroles.

Au retour d'un voyage qu'il avait fait en Italie, M. de Borsenne s'était arrêté à Fréjus.

Heureuse de revoir une de ses anciennes connaissances, un de ceux qui avaient été témoins de son éclat, et qui s'étaient courbés sous le spectre de sa volonté mondaine, madame Fontange le retint plusieurs jours, et se plut à l'exhiber au milieu de sa société bourgeoise, dont elle

s'était fait une nouvelle cour, et où elle trouvait encore des adulateurs, ce qui lui permettait de récolter un regain de compliments, de louanges et d'adorations.

C'est dans une conversation qu'il eut avec madame Fontange, que M. de Borsenne apprit l'existence du testament.

Il alla chez le notaire et trouva le moyen de se faire mettre la minute sous les yeux.

A partir de ce moment, le projet d'épouser mademoiselle Jeanne de Précourt, la riche héritière, germa et grandit dans sa tête.

Revenu à Paris, il chercha immédiatement les moyens de se lier avec M. de Précourt et de capter sa confiance.

Comme le hasard se fait toujours le serviteur et le complice de certains hommes, un moyen s'offrit de lui-même à M. de Borsenne.

M. de Précourt était en procès avec la ville de Paris à propos d'un immeuble ; le conseil d'Etat était appelé à se prononcer. M. de Borsenne s'empara de l'affaire et la mena si promptement et si bien que M. de Précourt, qui du reste avait tous les droits de son côté, obtint gain de cause. M. de Borsenne n'en attribua pas moins cette décision des juges suprêmes à ses démarches et à son activité, et M. de Précourt reconnaissant, lui offrit son amitié et lui ouvrit sa maison comme nous l'avons vu.

Il avait su si bien s'emparer du baron et de sa confiance, qu'il lui avait fait accepter un valet de chambre sans que le baron eût songé à voir son livret ou à lui demander ses certificats.

Cependant M. de Précourt était un homme prudent, sage, réservé, sachant juger les hommes et très-difficile dans le choix de ses amis.

Or, le nouveau domestique du baron n'était autre chose qu'un agent de M. de Borsenne, un espion à ses gages, chargé d'observer, de voir, d'entendre et de le renseigner sur tout ce qui se passait dans la maison.

Après les paroles menaçantes qu'il avait adressées à la baronne en la quittant, il crut devoir ne plus revenir rue Le Peletier afin de la laisser tout entière à ses réflexions. D'ailleurs, il voulait utiliser les huit jours de répit qu'il lui avait accordés à préparer son plan d'attaque, dans le cas où madame de Précourt persisterait dans ses résolutions.

Pour la pauvre femme, ces huit jours furent remplis d'angoisses, de terreurs et de sombre découragement.

Elle voyait avec horreur l'abîme ouvert devant elle, prêt à l'engloutir. Elle ne vivait plus. Elle ne pouvait rester une seule minute éloignée de sa fille. Elle la couvait du regard ; on aurait dit qu'elle ne pouvait se rassasier de la regarder. C'était un véritable débordement de tendresse et de caresses passionnées.

La jeune fille répondait à cette effusion d'amour maternel par un redoublement de prévenances, de petits soins et de câlineries charmantes.

Toutefois, Jeanne n'était pas dans son état habituel. Par moments, elle était préoccupée ; ses mouvements et sa gaieté même, trop bruyante pour ne pas être un peu factice, trahissaient une certaine agitation intérieure.

Était-ce l'excitation causée par l'affection de sa mère, qui se manifestait, tout à coup, si expansive et si violente ?

Voilà ce que se demandait madame de Précourt, en suivant d'un regard inquiet sa fille bien-aimée, qui allait et venait autour d'elle, gracieuse et légère comme un oiseau.

Un soir, après le dîner, Jeanne s'adressant à son père, lui dit :

— C'est étonnant, cher père, voilà bientôt une semaine que nous n'avons pas vu M. de Borsenne ; je ne comprends rien à cela.

— Elle parle de M. de Borsenne et depuis six jours elle n'a pas prononcé le nom de Georges, ne put s'empêcher de remarquer la baronne.

— En effet, dit le baron, M. de Borsenne nous néglige ; peut-être est-il en voyage ?

— Il vous aurait prévenu.

— Malade ?

— Il nous le ferait savoir.

— Tu as raison, Jeanne ; il y a quelque chose d'extraordinaire dans cette retraite. Demain, je ferai prendre des nouvelles de M. de Borsenne.

Vous avez entendu, Pierre, poursuivit-il en s'adressant à son valet de chambre, qui achevait de desservir la table, demain vous passerez chez M. de Borsenne et demanderez s'il est indisposé ou en voyage.

— Je n'oublierai pas, répondit le domestique.

S'il l'eût voulu, maître Pierre aurait pu répondre tout de suite à M. de Précourt que M. Borsenne n'avait pas quitté Paris et qu'il se portait à merveille, que s'il ne venait pas rue Le Peletier, c'est qu'apparemment il avait d'excellentes raisons pour cela.

Madame de Précourt n'avait pas prononcé une parole, mais le valet de chambre s'étant retiré :

— A voir votre empressement à vous informer de ce que devient M. de Borsenne, dit-elle d'une voix brève, on dirait que cet homme est absolument nécessaire à votre existence.

— Se préoccuper de ce qui peut causer l'éloignement d'un ami est une chose fort naturelle, répliqua le baron. N'est-il pas vrai, Jeanne ?

— Certainement, mon père, mais nous devons respecter les sentiments de ma mère ; nous savons que la figure de M. de Borsenne lui déplaît.

— Oh ! sa figure, se dit tout bas madame de Précourt, je déteste, je hais tout en lui.

La soirée se passa sans qu'on s'occupât davantage de M. de Borsenne.

Le lendemain, dans l'après-midi, M. de Précourt reçut une lettre qu'il fit lire à sa fille. Elle était de M. de Borsenne.

« Je viens d'apprendre que vous avez fait demander de mes nouvelles, écrivait-il ; veuillez m'excuser si j'attends encore deux ou trois jours avant d'aller vous rendre mes devoirs. Ma santé est toujours excellente. Mais je suis absorbé dans un travail de la plus haute importance, qui ne me permet pas de disposer d'une minute en faveur de mes meilleurs amis. »

— Encore trois jours, fit Jeanne, qui parut vivement contrariée.

— C'est singulier, pensa M. de Précourt, on supposerait volontiers que ma fille est amoureuse de M. de Borsenne.

La jeune fille devint de plus en plus préoccupée et agitée ; mais, en présence de sa mère, elle redevenait vive, joyeuse et mettait tous ses soins à ne pas lui laisser soupçonner le travail qui se faisait dans sa pensée.

Du reste, la baronne était elle-même dans une situation d'esprit qui ne lui permettait guère d'observer sa fille avec cette précision et cette sûreté de jugement qui sont chez une mère, en certaines circonstances, comme un don surnaturel de divination.

M. de Borsenne lui avait donné huit jours pour réfléchir. Certes, elle les avait bien employés ; elle avait réfléchi longuement ; mais si, d'une part, sa résolution était bien définitivement arrêtée, elle n'avait pris aucun parti pour conjurer les inévitables dangers auxquels sa résistance allait la livrer.

De quelque côté qu'elle se tournât, elle se voyait également condamnée et perdue.

Sans doute, elle pouvait lutter, elle y était même absolument décidée, mais le résultat devait quand même lui être fatal. Impossible de changer sa destinée. Il fallait qu'elle fût immolée.

(à continuer.)

LA FILLE DES COMÉDIENS

On écrit de Madrid :

Il y a quelques jours, au moment de la répétition, les artistes du théâtre de la Zarzuela furent troublés dans leurs études par des vagissements dont ils ne pouvaient s'expliquer l'origine. Le garçon du théâtre se livra à de nombreuses recherches, et quel ne fut pas son étonnement, après une série de promenades infructueuses à travers l'édifice, de découvrir tout à coup que les cris sortaient des lieux d'aisance ! On s'empressa, on souleva la lunette, et l'étonnement redoubla quand, dans le coude fermé par le tube de l'appareil, on vit, couché le long de ce berceau d'une espèce aussi nouvelle que répugnante, un enfant nouveau-né enveloppé de langes et qui, sans nul doute, venait d'être jeté là par les mains d'une mère sans entrailles.

A cette nouvelle, il n'y eut qu'un cri, dans le théâtre, un cri de stupeur, bientôt suivi d'un cri de pitié, et complètement enfin par cet autre : « Adoptons le bébé ! » poussé avec le même ensemble.

Or, ce bébé se trouvait être une charmante petite fille. D'un commun accord, on décida de l'appeler « Miracle » *Milagro*, pour la façon miraculeuse dont on venait de la sauver.

Puis Lucia Pastor, l'actrice populaire de la Zarzuela, choisie comme marraine, lui donna son prénom, et le directeur, son parrain, y ajouta celui de « Zarzuela » du nom du théâtre où elle avait été trouvée.

C'est dans ces conditions que l'enfant a été présentée au curé de la paroisse pour être baptisée. La lettre d'invitation était assez curieuse. Elle était ainsi rédigée :

Baptême à la paroisse de San Sebastian. — Maria del Milagro Lucia Pilar Sanz y Zarzuela. — Née Zarzuela. — Parrains : dona Lucia Pastor, don Nicholas Noriega. — Protecteurs les artistes de la troupe de la campagne 1888-1889

A cinq heures, le cortège, parti du théâtre, se mettait en route pour l'église.

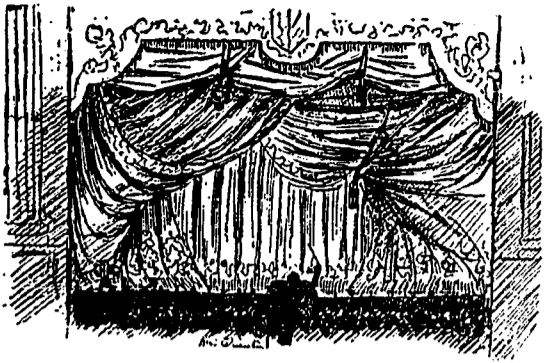
L'église de San Sebastian était trop étroite pour contenir l'affluence.

A peine la cérémonie commencée, l'enfant a voulu montrer qu'elle était digne de ceux qui venaient si généreusement de l'adopter, et elle s'est mise à pleurer en témoignant d'un registre de voix extrêmement étendu. « Cela promet ! » dit le parrain.

La compagnie va très prochainement donner une représentation au bénéfice de sa petite protégée. Le profit de cette soirée sera versé à la caisse des dépôts afin de constituer à l'enfant une dot à l'époque de sa majorité.

Nous avons déjà Moïse sauvé des eaux ; nous avons maintenant Mlle Milagro sauvée d'autre chose. Mais où donc, mon Dieu ! où donc va se loger la Fortune maintenant ?

ECHOS DES THÉÂTRES ET CONCERTS



ACADÉMIE DE MUSIQUE

Paul Kaurar est une pièce tirée d'un épisode du règne de la Terreur en France. En voici brièvement l'analyse :

L'action se déroule chez Kaurar, un officier du tribunal républicain. Avec lui vivent le vieux duc de Beaumont et Diane, sa fille. Diane et Kaurar viennent de se marier. *Gouroc*, qui est un noble déguisé, fait arrêter le duc chez Kaurar. Ce dernier, ne pouvant faire autrement, embarque dans le fourgon pour sauver le duc. Diane et son père, accompagnés de *Gouroc*, se rendent en Vendée.

Beaumont insiste pour faire épouser sa fille par *Gouroc* et cela oblige ce dernier à lui avouer qu'elle est la femme de Kaurar. Le vieux duc renie sa fille et veut l'exposer aux fureurs de la multitude, quand *Gouroc* est obligé de lui vanter l'héroïsme de Kaurar. Dans l'intervalle, Kaurar s'échappe du fourgon, est pris par les royalistes et amené devant le général *Debroche*. L'armée républicaine triomphe pendant que Kaurar est en captivité. Le tout après mille vicissitudes qui servent à démontrer le hideux caractère des sans-culottes.

Les artistes dont on avait fait, par anticipation, beaucoup d'éloges, ont prouvé qu'on n'avait fait que leur rendre justice.

Le style de la pièce est vif et piquant. La mise en scène est très luxueuse.

M. Joseph Haworth a joué avec talent et conviction et Mlle Carrie Turner est on ne peut plus sympathique.

* * *

Cette semaine, une bonne troupe d'opéra occupe la scène de l'Académie. Demain, le 20, elle jouera le *Faust*, de Gounod ; jeudi, la *Maritana*, de Wallace ; vendredi, *Il Trovatore*, de Verdi ; samedi, en matinée, la *Bohémienne*, de Balfe ; et le soir, *Un ballo in maschera*, de Verdi.

On fait beaucoup d'éloges de M. Bassett, dans le rôle de Faust et de M. Vetta, dans celui de Méphistophélès.

* * *

Le 25 courant, le cercle Lafontaine donnera, à la salle Ste. Brigide, une représentation dramatique. On jouera *Michel Strogoff*.

* * *

Madame Albani, secondée par la société philharmonique de Montréal, composée de trois cents voix, sous la direction du professeur Couture, donnera, le 25 courant, un grand concert en cette ville, au Queen's Hall.

Ce sera sans doute la dernière fois, hélas ! que nous aurons le bonheur de l'entendre.

* * *

Une grande soirée lyrique et musicale est annoncée pour le 21 courant. Elle sera donnée par le chœur et l'orchestre du Gesù, dans la salle académique du collège Ste. Marie.

On chantera *Le Désert*, la superbe symphonie de Félicien David.

Cela promet d'être un régal pour les dilettanti.

LORGNETTE.

AVIS

AUX MAÎTRES DE POSTE, HOTELIERS, ETC.

En raison du bon marché du prix de l'abonnement nous ne pouvons faire de réduction, ni aux maîtres de poste, ni aux hôteliers, ni à personne.

Nous ne ferons aucune exception à cette règle.

COMMERAGE AVEC NOS CORRESPONDANTS

Isidore C.—Auront droit aux primes ceux seulement qui auront payé d'avance une année d'abonnement.

Ernestine B., Boston.—Notre graphologue ne peut traiter votre sujet. C'est complètement en dehors de l'art graphologique.

J. A. L., Québec.—Votre écrit doit être signé : nous ne pouvons l'insérer autrement.

Raoul, Ottawa.—Nous publierons les portraits de nos poètes, littérateurs et journalistes, très prochainement. Nous publierons également les portraits des présidents, vice-présidents et secrétaires de nos clubs de raquettes.

Electeur.—Ces questions-là, se traitent d'oreille à oreille ; conséquemment veuillez passer au bureau.

Marie-Louise.—*Musque de Velours* n'aime pas votre première question ; quant à l'autre, vous avez raison et nous vous rendrons justice.

AVIS

Toute personne qui nous remettra quatre abonnements d'une année, avec le prix, recevra LA VIE ILLUSTRÉE pendant un an, et aura également droit aux primes.

POT-POURRI



PREDICTION POUR LE 1ER MARS

Chiffonnier, prépare ta hotte
Pour emporter Laurent demain,
Car de ce grand marchand du vote
On n'en veut plus, ça c'est certain !

ACTUALITÉ

Floquet est bien mélancolique,
Depuis que Monsieur Boulanger
Est maître de la République
Et doit à son tour la ronger !

RUMEUR

Un bruit qui court sous caution :
Jacques Grenier, le nouveau maire
Doit aller à l'Exposition,
Montrer son Conseil exemplaire.

PREDICTION SUR LE BUDGET PROVINCIAL

Dans sa cuisse toujours saignée
Shehyn, trésorier sans défauts,
Trouve une toile d'araignée
Tissée autour de trois sous faux.

COULEURS NON GARANTIES

Métamorphose manifeste !
Rouillard, qui fait dans neuf journaux,
A carrément changé de veste
Sur une question de pruneaux !

JEAN CRAVACHE.

GRAPHOLOGIE



Par le professeur Marc Say

Le grand nombre de lettres que nous recevons à ce sujet nous oblige à exiger les conditions suivantes des correspondants qui désirent avoir l'analyse de leur écriture : 1o. Ils devront avoir payé une année d'abonnement. 2o. Ils devront dire à quelle date ils se sont abonnés. 3o. Ils écriront au moins une page de leur écriture ordinaire, donnant leur nom et prénoms, leur âge et le lieu de leur naissance ; ceci est essentiel. 4o. Ils feront connaître le nom auquel nous devons leur répondre.

Nous ne prétendons pas dire la bonne aventure, ni lire dans l'avenir ; mais nous voulons donner une bonne analyse du caractère des correspondants qui se conformeront à nos conditions.

Joseph Roy, Hochelaga.—Votre écriture indique un garçon de beaucoup de caractère. Vous devez être châtain, bien taillé pour votre âge. Beaucoup de garçons de seize à dix-huit ans, n'en savent pas aussi long que vous. Vous êtes hardi et curieux, très actif, n'aimez pas l'école et préférez courir par la ville, au service d'un père indulgent. Ça ne vous empêchera pas de faire votre chemin un jour, probablement dans le commerce. Vous promettez. Comme votre écriture se ressent trop de l'étude et n'est pas encore faite à votre tempérament, c'est là tout ce que je puis vous dire.

F. G. M., Québec.—Votre écriture indique que vous jouissez d'une bonne santé, et êtes d'une taille moyenne ; très énergique. Vous devez être très brun, avec yeux noirs. Vous êtes nerveux et pensez et parlez promptement, mais ça ne vous porte pas à des actions inconsidérées, comme dans la majorité des cas. Vous êtes soupçonneux et vous vous connaissez beaucoup en physionomie. Quoique généreux quand on s'adresse à votre charité, vous êtes économe dans vos habitudes, et possédez à un haut degré la faculté de faire de l'argent. Vous parlez beaucoup. Vous devez être solliciteur pour le commerce.

D. A.—Vous devez vous conformer à nos conditions, si vous voulez avoir l'analyse de votre écriture.

FAITS D'HIVER

FÉVRIER

- 9. Banquet des raquetteurs au Windsor.
- Courses carnavalesques.
- 11. Nouvel assassinat à Witechapel.
- Funérailles du sous-chef de police Naegelé.
- 12. Lutte gréco-romaine, entre Christol et Barré.
- Course *free for all* au parc Jacques Cartier.
- Arrestation du faussaire Victor Michéa.
- Départ de lord et lady Stanley pour Ottawa.
- 13. Arrestation de Tardif, pour vol, rue St Laurent.
- Arrestation de A. Thurminy, pour vol.
- La chambre adopte le bill de M. Pelletier, par lequel les employés civils sont privés de leur droit de vote.

- 14. Renversement du ministère Floquet.
- 15. Nomination et réélection des échevins.
- Election par acclamation du nouveau maire, M. Jacques Grenier.

A NOS AGENTS

Qu'il soit bien compris que l'argent des abonnements devra accompagner chaque rapport.

Autrement nous n'enverrons pas le journal aux abonnés dont le prix d'abonnement n'aura pas été perçu par l'administration.

BIOGRAPHIE—SILHOUETTE

M^{re} H. C. ST. PIERRE

Le Lachaud du barreau canadien dont la mâle éloquence, servie par un magnifique organe, fait les délices des gens de robe, embrouille les jurés et enthousiasme les auditeurs.

Jamais, en ce pays, aucun avocat n'a excéllé, au même degré que lui, dans l'art de convaincre les juges, les jurés les plus prévenus, et de leur faire prendre, au besoin, des vessies pour des lanternes.

M^{re} H. C. St Pierre est la providence des criminels de toute catégorie.

Que d'égarés lui doivent leur place au soleil ; que de malheureux, dont le cou était près de la cravate fatale, lui doivent la vie !

Ah ! s'il m'était permis de violer le secret de sa correspondance, que de lettres émues, pleines de phrases de reconnaissance vraie n'y trouverais-je pas ?

Lettres de mères, de pères, d'épouses, de frères ou d'amis, écrites, toutes, sous l'impression d'une profonde allégresse, et contenant, sans vaine périphrase, sans artifice littéraire, le cri de merci échappé spontanément d'un cœur dilaté à la nouvelle du salut d'un être aimé :

"Merci, M. St Pierre ! Vous l'avez sauvé : soyez béni !"

Ne sont-ce pas là les meilleurs certificats de talent que puisse recevoir un avocat ?

Il suffirait, d'ailleurs, pour fixer le public—s'il ne l'était depuis longtemps déjà—sur la haute valeur de l'éminent criminaliste, de lui rappeler les nombreuses causes difficiles qu'il a défendues avec le plus brillant succès, dans presque tous les cas.

* *

Je ferai, avant de mentionner ses principaux triomphes, une courte esquisse de sa vie :

M. Henri Césaire St. Pierre naquit à Ste. Magdeleine de Rigaud, le 13 septembre 1842. Son père, M. Joseph St. Pierre, cultivateur, étant mort deux ans plus tard, M. C. Raymond, marchand de l'île Bizard, se chargea de l'éducation du futur avocat.

A l'âge de 12 ans, il entra au collège de Montréal, où il fit toutes ses classes avec beaucoup de succès. En 1862, à sa sortie du collège, le jeune St Pierre, plein de vaillance et d'instincts belliqueux, manifesta le désir de s'enrôler dans l'armée des États-Unis. A cette époque, la guerre de sécession était dans toute sa fureur. Est-il besoin de dire que ses parents donnèrent à ses projets la plus formelle désapprobation ?

La mort dans l'âme et en désespoir de cause, il se lança dans l'étude du droit. Envoyé à Kingston, Ontario, il étudia chez M. James Agnew, l'un des meilleurs hommes de loi de la ville. Au fond du cœur, cependant, il conservait, rendu plus vivace par un premier échec, l'amour des combats. C'est pourquoi, au moment de passer ses examens à Toronto, il prit la poudre d'escampette et se rendit à New-York. Là, il sut vaincre les hésitations du général Johnson et s'engagea dans le "76th New York volunteers," qui formait partie de l'armée de Potomac.

Au bout de deux mois de service, il fut nommé sergent. A la retraite du général Meade, il reçut une blessure et quand, à peine guéri, il affronta de nouveau le feu de l'ennemi, à Mine Run, près de Fredericksburg, il fut atteint une seconde fois par un projectile et tomba sur le champ de bataille où le remassa un détachement de la cavalerie des rebelles. On le transporta à Gordonsville, puis on l'envoya à Richmond, comme prisonnier de guerre.

Bientôt son nom parut sur la liste des braves tombés au champ d'honneur. On célébra son service funèbre au collège de Montréal et dans sa paroisse natale ; on fit des prières pour le repos de son âme.

Il serait trop long de décrire ici les souffrances qu'il eut à endurer pendant les treize mois que dura sa captivité dont, vainement, il tenta plusieurs fois de briser les chaînes. Après avoir été détenu dans différentes prisons, lors de l'évacuation de Charleston par les troupes du sud, en 1865, il se trouva enfin libre.

Pas n'est besoin d'essayer de décrire les transports de joie avec lesquels il fut reçu, en Canada, par ses parents et ses amis qui, depuis longtemps, pleuraient sa mort.

En 1866, ayant été admis à l'étude de la profession d'avocat, il travailla successivement, en qualité de clerc, dans les bureaux de MM. Cartier, Pomerville et Bétournay ; F. X. A. Trudel ; J. J. C. Abbott, puis chez MM. Barnard et Pagnuelo, où il demeura jusqu'en juillet 1870, époque de son admission au barreau.

En 1871, il s'associa avec l'Hon. Gédéon Ouimet et, quand celui-ci fut nommé surintendant de l'éducation, il se trouva à la tête de l'étude.

M^{re} H. C. St Pierre ne s'est guère occupé de politique ; cependant, en 1878, s'étant présenté comme candidat libéral à la chambre locale, il fut défait par M. L. N. Cavalier et, en 1887 il refusa la candidature qui lui était offerte pour les élections de Laprairie et Jacques Cartier.

En 1874, il épousa Melle Adeline Albina Lesieur, fille de M. Adolphe Lesieur, marchand de Terrebonne, nièce de l'Hon. T. J. J. Loranger, de l'Hon. L. O. Loranger et de M. J. M. Loranger. Madame St. Pierre jouit, à juste titre, d'une grande réputation de beauté, et le public a pu admirer souvent son talent de pianiste, dans les concerts de charité.

* *

La première cause que M^{re} H. C. St. Pierre plaida et gagna devant la cour du Banc de la Reine, est celle de Malouin, Beaudoin et Lapoussière, accusés de vol de marchandises provenant d'un navire naufragé. Ce procès eut lieu en 1872. Depuis cette époque, on peut dire qu'il eut le monopole des affaires criminelles.

Avec M. Archibald, il défendit, plus tard, les nommés Gagnon, Coté et Godmaire, accusés de meurtre. La cause était très difficile à défendre ; mais, néanmoins, les deux derniers furent acquittés et Gagnon fut déclaré coupable de voies de fait sur la personne. A sa sortie du palais, l'heureux avocat fut l'objet d'une ovation enthousiaste.

Pothier, accusé de meurtre, en fut quitte, grâce à lui, pour deux années de travaux forcés.

Il obtint l'acquiescement de Calcut et de Franklin, accusés de meurtre.

L'affaire Ferrari, qui excita à un si haut point l'attention publique, est célèbre par les difficultés de la défense. Ferrari, un Italien, était accusé d'avoir poignardé, en le frappant au cœur, le sieur Jules Lefebvre. M^{re} H. C. St. Pierre était secondé par M^{re} McMaster. L'accusé fut acquitté, après un chaud plaidoyer qui fut fort admiré. Une grande agitation se manifesta dans le palais, après la lecture du jugement, et le brillant avocat fut porté en triomphe jusqu'à l'hôtel Richelieu. Il fit libérer Philomène Auclair, accusée d'empoisonnement ; Charette, accusé de meurtre.

Il fit acquitter :

Avec M^{re} Barry : Cousidine, Roach, les deux frères Gauthier et les deux frères Poineau, tous accusés de meurtre ;

Avec M^{re} Turgeon : Edouard Contant, meurtre ;

Avec M^{re} McMaster : Mme Matte, empoisonnement ;

Avec M^{res} Geoffrion et Poirier : Caza.

L'acquiescement de ce dernier fut encore, pour M^{re} H. C. St. Pierre, un véritable triomphe. A cette occasion une personne dont je cacherai le nom, pour éviter de blesser sa modestie, fit publier, dans *La Patrie*, les vers suivants :

Il faut bien l'avouer ; au Ciel et sur la terre
Nous avons deux puissants St. Pierre :
L'un siège avec éclat au port brillant des cieux ;
L'autre, aux portes de fer des prisons de ces lieux.

Voilà bien la ressemblance ;
Mais quant à ce qu'aux leurs ils peuvent garantir,
Quelle est donc la différence ?
Eh !... l'un les fait entrer, l'autre les fait sortir !

Dans la cause célèbre des détectives, M^{re} St. Pierre était le conseiller de la défense pour Fahey, Naegelé et Bureau. Son plaidoyer pour Bureau fut un magnifique morceau d'éloquence dont les habitués de la cour se souviennent certainement.

Tous ceux qui assistaient à l'assemblée du Champ de Mars, le 9 août 1885, ont aussi présent à la mémoire le discours, empreint d'une mâle énergie qu'il prononça à la suite de la pendaison de Louis Riel, son ancien camarade de collège.

* *

Jamais on ne pourra prétendre que les discours de M^{re} H. C. St. Pierre sentent l'huile, car il ne les prépare pas. Le don de l'improvisation et la grande facilité d'élocution qu'il possède au suprême degré, lui permettent de se dispenser de ce travail préliminaire et de s'abandonner à l'impression du moment.

Il a la répartie vive et spirituelle ; les attaques les plus fortes ne peuvent le démonter ; il a l'art de rendre plaisant à entendre les plaidoyers roulant sur les sujets les plus ingrats.

A côté de ses succès oratoires, il ne faut pas oublier de mentionner ses triomphes scéniques. En effet, M. H. C. St. Pierre est une basse chantante de grand style. Tous les journaux de cette ville ont rapporté avec quel talent artistique il a rempli, entre une foule d'autres, le rôle de Sulpice, de la *Fille du Régiment*, en 1882. Les nombreux habitués du Queen's Hall et des concerts de charité, connaissent et apprécient suffisamment sa voix chaude et sympathique pour qu'il me soit permis de ne pas m'étendre plus longuement sur ce sujet.

* *

Dans un cadre aussi restreint que celui dont je dispose, je n'ai pas la prétention de faire entrer un travail complet sur la personnalité et l'œuvre de l'avocat qui fait la gloire de notre barreau. Un volume entier ne suffirait certainement pas à cette tâche.

Le journal est un lit de Procuste : les articles doivent parfois être concis pour y tenir sans danger de mutilation. Telle est la raison qui met un frein à ma pensée et à ma plume.

Et je profite des dernières lignes qui me sont accordées pour m'écrier, au nom des mères, des pères, des épouses ou des amis, de qui notre Lachaud fut le consolateur en des jours de profonde affliction :

Merci, M. St. Pierre ! Vous les avez sauvés : soyez béni !

LÉON FAMELART.

* *

POUR DERIDER.

* *

Une négresse, qui veut fourbir son fourneau, entre chez un épicier.

—Donnez-moi dix sous de mine de plomb.

Le boutiquier, distrait, en la servant :

—Comme poudre de toilette ?

* *

—Scène conjugale :

Monsieur s'approche de madame.

--Pouah ! dit celle-ci, vous sentez le tabac.

—Ah ! chère amie, comme vous êtes changée : l'année dernière, je le sentais tout autant, mais vous ne le sentiez pas.

* *

Une demoiselle reçoit la visite d'un monsieur qui la courtise pour le bon motif. L'amoureux prend un moyen détourné pour faire sa déclaration. Il caresse la chatte de la demoiselle et lui dit :

—Minette, est-ce que je pourrais avoir ta maîtresse ?

La demoiselle répond d'elle-même : Dis donc oui, Minette.

* *

Un juge de Cour criminel dans une affaire d'empoisonnement :

—Vous avez cru cacher votre crime jusque dans les entrailles de la terre, mais le cercueil a parlé !

L'accusé se retourne vers son avocat :

—Pourquoi dit-on alors : Discret comme la tombe ?

* *

Le docteur D. . . n'aime pas beaucoup qu'on vienne le déranger dans la nuit, surtout quand il s'est couché tard. L'autre nuit un individu quelconque vient carillonner à sa porte.

—Qu'y a-t-il ? s'écrie-t-il en colère.

—Docteur ! docteur ! venez vite ! notre femme vient d'avaler une souris !

—Eh bien ! dites lui d'avaler un chat et laissez-moi tranquille, fit le docteur en se recouchant.

PREMIERS NUMÉROS

Nous pourrions fournir aux nouveaux abonnés ou à toute autre personne désireuse de garder la file de LA VIE ILLUSTRÉE, tous les numéros qui auront parus.

MUSIQUE



Nous donnerons dans notre prochain numéro une page de musique nouvelle, que nous venons de recevoir de Paris.

Nous croyons que nos charmantes lectrices en feront leurs délices.

CONCOURS DE BÉBÉS

L'administration de LA VIE ILLUSTRÉE se propose d'organiser, prochainement, un concours d'un nouveau genre en ce pays. Les concurrents seront des bébés dont l'âge ne dépassera pas deux ans; leur constitution et leur beauté seront le sujet du concours.

Des médailles frappées spécialement pour cette circonstance et des prix d'argent seront donnés aux lauréats.

Le concours, qui aura lieu, l'après-midi et le soir, dans une grande salle publique bien aménagée, durera deux jours.

Un comité, formé de dames et de médecins, sera chargé d'examiner les concurrents et de décerner les prix.

LA VIE ILLUSTRÉE publiera le portrait des bébés qui auront obtenu une distinction dans le concours.

Rien ne manquera, dans la salle, pour la commodité et l'agrément des visiteurs... pas même la musique!

Qu'on se le dise.

LE TAPIS VERT

Plusieurs journaux ont publié la nouvelle suivante:

Un certain Monsieur Valiquette,
Hier, au bout de son cordon,
A pris, sans tambour ni trompette,
Le chemin de fer du Grand-Tronc.

Et donnaient pour cause: le jeu. On rapportait aussi que dans un seul soir, il aurait perdu la somme de mille piastres.

En ma qualité de joueur, très au courant des nouvelles qui se rapportent au tapis vert, je puis assurer que le jeune notaire en fuite n'a jamais perdu cette somme. Le plus qu'il a perdu en une nuit, ça été quatre cent trente-cinq piastres, et il y a déjà deux mois, dans un tripot de la rue Craig, lequel est actuellement fermé. Avant et depuis, il a gagné bien au-delà des sommes perdues, car il était un beau joueur, faisant la partie, *draw-poker*, à vingt piastres de limite, aussi indifféremment que celle de dix centins. Quoiqu'étant un amateur passionné de *Dame As-de-Pique*, son départ de caissier n'est donc pas nécessairement dû au tapis vert.

Cependant, gare à ce dernier, c'est un des plus grands démons du jour, et s'il commence à faire prendre la poudre d'escampette aux notaires, ces autres dépositaires publics, c'est que probablement tous les caissiers de banque sont en route!

AS-DE-PIQUE.

Des chiffres éloquentes. Il y a eu neuf divorces en tout, au Canada, l'année dernière, et plus de vingt-cinq mille aux États-Unis. C'est le temps de prêcher l'assimilation des deux pays au moyen de la *Réciprocité illimitée*, selon la doctrine de MM. Goldwin Smith et Erastus Wiman.

A. M. L'ÉDITEUR DE

"LA VIE ILLUSTRÉE" A MONTRÉAL.

Monsieur,

Je vous transmets sous ce pli un chant, dont notre excellent compositeur canadien, M. J. Vézina, a fait la musique. Ce chant est tout à fait inédit et j'en donne la primeur à votre magnifique revue "LA VIE ILLUSTRÉE"

Succès et longs jours à "LA VIE ILLUSTRÉE!"

Bien à vous sincèrement,

J. B. CAQUETTE.

NOTE DE LA RÉDACTION.—M. J.-B. Caquette a obtenu récemment le prix au concours de l'Académie des Muses Santonnes, France, contre 587 concurrents, pour son poème intitulé: *Au berceau de la Nouvelle France*.

Nous le félicitons sincèrement pour ce brillant succès dont les lettres canadiennes doivent s'enorgueillir.

LE CŒUR ET LA MAIN.

Quand je vois un aimable fille
A la frimoussette gentille,
Mais sans fortune et sans talent,
Je me moque un peu de l'argent,
Et je lui donne d'un air fin,
Mon cœur...sans main.

II

Ah! si je vois une héritière,
Et la frimoussette assez fière,
Mais sans tournure et sans beauté,
Moi j'ai la générosité
De lui donner, avec bonheur,
Ma main...sans mon cœur.

III

Mais si jamais j'ai la fortune
De me rencontrer avec une
Qui les possède tous les deux,
Je m'estimerai fort heureux,
De lui donner...pour son malheur,
Ma main et mon cœur.

UN PEU DE TOUT.

L'énorme navire, actuellement en voie de construction pour le compte du gouvernement italien, sera appelé le "Roi Humbert" (Re Umberto). Ce sera le plus formidable bâtiment cuirassé qui ait jamais été lancé à la mer. Son tirant d'eau sera de 28 $\frac{3}{4}$ pieds; il sera plus fort que celui du "Great Eastern." Il aura d'énormes machines à triple expansion qui permettront au monstre de faire dix-huit nœuds à l'heure. Le vaisseau sera armé de quatre canons de 104 tonnes, lançant des projectiles de 2,000 livres avec une charge de poudre de 900 livres. Intérieurement, il n'y aura aucune armure, mais à l'extérieur des plaques de 3 $\frac{1}{2}$ pieds d'épaisseur, protégeront le navire au-dessus de la ligne de flottaison.

Le *Herald*, de New-York, publie la dépêche suivante du Japon:

"La nouvelle constitution a été promulguée lundi par le mikado. La constitution comprend la création d'une chambre des pairs et d'une chambre des communes de 300 membres. Le droit de suffrage est accordé à tous les hommes ayant atteint l'âge de 25 ans et qui payent un impôt d'au moins 125 francs. La liberté du culte et le droit de réunion publique sont établis. Le parlement possède des fonctions législatives et le contrôle des finances. Les juges sont inamovibles.

Le plus long canal du globe est sans contredit le canal impérial en Chine, qui a 1,000 milles de longueur. Le plus long en Europe est celui du Languedoc, France, qui fait communiquer l'Atlantique avec la Méditerranée et a été achevé en 1881. Il a 140 milles de long. Le plus large, en Europe, est le grand canal du nord de la Hollande, fini en 1825; il est aussi très profond quoique son parcours ne soit que de 51 milles. Le canal de Suez a 88 milles. En Amérique, le canal Wabash et Erié, d'Evansville à la limite de l'Ohio, a 375 milles; le canal Erié 350 $\frac{1}{2}$ milles; le canal Ohio, de Cleveland à Portsmouth, 332 milles; le Miami et Erié, de Cincinnati à Toledo, 291 milles.

ABONNEMENTS



Qu'il soit bien compris que l'abonnement à LA VIE ILLUSTRÉE est strictement payable d'avance, et que nous n'enverrons le journal à personne, à titre d'essai. Cette mesure est prise en raison du bon marché du prix de l'abonnement.

Qu'on n'oublie pas que LA VIE ILLUSTRÉE est le plus grand, le plus riche, le plus volumineux et le moins cher de tous les journaux illustrés du monde entier.

LES CURE-DENTS.

Un jour, un de nos amis, à la recherche d'une collection de *combles*, trouva ce comble de la patience: "Convertir le bois de cent acres de forêt vierge en cure-dents."

Eh bien! tout finit par s'user: ce comble n'existe plus. Ce que nous avons vu nous permet de dire qu'il ne faudrait pas des siècles, pas même des années, pour couvrir une paroisse entière d'un énorme tas de cure-dents.

L'hôtelier qui disait: "Je ne mets plus de cure-dents sur mes tables, parce que les voyageurs les emportent toujours," se ferait traiter de pingre. Car une boîte de 2000 *toothpicks* coûte à peine quelques cents.

Les cure-dents se font en merisier. Les cultivateurs qui apportent la matière première fournissent les troncs bruts, coupés sur une longueur d'environ trois pieds. Ce bois leur est payé à raison de trois à quatre piastres par corde.

Le bloc est d'abord dépouillé de l'écorce, puis placé sur un tour. Un outil l'arrondit, puis le divise en bandes, vrai velours végétal; ces bandes sont très longues et s'enroulent autour d'un cylindre. De là elles passent sous un second outil, qui amène les bords; enfin elles sont débitées en cure-dents, en passant sous un cylindre qui ne coupe que 600,000 morceaux par minute... une bagatelle. Il est vrai que dans ce cylindre il y a 340 couteaux et qu'il tourne si vite qu'on le croirait immobile si le bruit qu'il fait et l'avalanche de cure-dents qu'il envoie au réservoir ne témoignaient de sa "dévorante" activité.

Voilà donc des millions et des milliards de cure-dents fabriqués en fort peu de temps. Mais tout n'est pas dit. Il s'agit maintenant de sécher la marchandise qui a été débitée dans du bois vert, et ensuite de l'emballer et de l'expédier.

Un grand nombre de jeunes filles très alertes placent les *toothpicks* dans des boîtes en papier très fort. Chaque boîte en contient 2000, et une machine spéciale fabrique 60 boîtes à la minute. Puis on place cent de ces boîtes dans une caisse en bois et la marchandise est prête à partir dans toutes les directions désirables.

COURS POPULAIRES DE PEINTURE

DU SAMEDI.

Professeur: RENÉ QUENTIN.

De 10 h. à 12 $\frac{1}{2}$ h. du matin pour les demoiselles, et de 2 h. à 4 $\frac{1}{2}$ h. après-midi pour les jeunes gens.

PRIX: \$1.00 par quatre leçons.

76, RUE DES ALLEMANDS, MONTRÉAL.

PORTRAITS EN PEINTURE

UNE SPÉCIALITÉ.

ACADÉMIE DE MUSIQUE

HENRY THOMAS, Locataire Gér.

UNE SEMAINE COMMENÇANT LUNDI 18 FÉVRIER

Matinée samedi.—Grand opéra en anglais par la nouvelle troupe d'opéra américaine. Gustav Hinrichs, propriétaire et directeur dans un répertoire d'opéra Types.

Lundi 18, grand opéra de Donizetti, "Lucia di Lammermoor."

Mardi 19, charmant opéra de Donizetti, "La fille du Régiment."

Mercredi 20, l'immortel opéra de Gounod, "Faust."

Jeudi 21, opéra mélodieux de Wallace, "Maritana."

Vendredi 22, opéra favori de Verdi, "Il Trovatore."

Samedi matinée 23, opéra populaire de Balfe, "La bohémienne."

Samedi soir 23, magnifique opéra de Verdi, "Un Ballo in Maschera."

Avec les artistes suivants :—Sopranos, Louise Natalie, Alida Varena, Cora Meacham, Fanny Gonzales.—Contraltos, Clara Poole, Lizzie Macnichol.—Ténors, Chas. Bassett, Wm. Castle, Thomas Ebert.—Baritons et basses, Alonzo Stoddard, Franz Vetta, E. N. Knight, T. S. Guise, Harry Warren. Grand orchestre, chœur et ballet.

GUSTAV HINRICHS, direct. musical.

Prix 50c à \$1.50 suivant la place.

La vente des sièges commencera jeudi matin, 14 février, chez Nordheimer.

THÉÂTRE ROYAL.

SPARROW & JACOBS, Prop. et Gérants.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI, 18 FÉV. APRÈS-MIDI ET SOIRÉE

MADEMOISELLE ADA GRAY assistée d'une excellente compagnie d'artistes dans

EAST LYNNE

PRIX D'ADMISSION, 10, 20 et 30 cts. SIÈGES RÉSERVÉS, 10 Cts. EXTRA. Plan au magasin de musique de Prince. Semaine suivante—SOAP BUBBLE.

PEINTURES ET TAPISSERIES

FERRONNERIES, LAMPES.

GLACES DE MIROIRS,

HUILE DE CHARBON,

MASTIC, HUILE DE LIN,

TEREBENTINE, VITRES,

ETC., ETC., ETC.

FRS. MARTINEAU,

1381—RUE STE. CATHERINE—1381

MONTREAL.

12 Fév.—1a

LA BANQUE DU PEUPLE.

Dividende No. 105.

Les actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de trois pour cent pour les six mois courant, a été déclaré sur le fonds capital, et sera payable au bureau de la Banque, Lundi, le quatre de Mars prochain et les jours suivants.

Le livre de transfert sera fermé du 15 au 28 février inclusivement.

Par ordre du bureau des directeurs,

J. S. BOUSQUET, Caissier.

Montréal, 29 janvier 1889.

LA BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu aux bureaux de la Banque, rue St. Jacques, Lundi, le quatre Mars prochain, à trois hrs. p.m., conformément aux 16ème et 17ème clauses de l'acte d'incorporation.

Par ordre du bureau des directeurs,

J. S. BOUSQUET, Caissier.

Montréal, 29 janvier 1889.



AVIS

A TOUS LES PIANISTES DE LA PUISSANCE

Mesdames et Messieurs.

Nous attirons respectueusement votre attention sur notre maison.

Etablie depuis au-delà d'un quart de siècle, elle n'a pas cessé de jouir de la confiance du public, et elle se recommande à tous, par la supériorité de ses pianos, sa réputation de vendre à bon marché, et le commerce intégral qu'elle fait. Depuis son existence elle n'a pas vendu moins de

12.000 PIANOS

au public en général et elle a reçu plus que toute autre maison, nous l'affirmons sans crainte, le patronage du clergé et des communautés religieuses, et cela d'une manière spéciale. Nos pianos sont répandus par toute la Puissance, et jamais aucune plainte n'a été faite de la part des acheteurs. Partout on en est satisfait et on les considère comme les meilleurs et les plus beaux qui se fabriquent sur ce continent.

Nos pianos "HARDMAN" et nos "MARSHALL et WENDELL" ont la plus grande vogue tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Ces pianos soumis à l'épreuve des plus grands connaisseurs et des musiciens les plus renommés ont obtenu les témoignages les plus flatteurs et tous les recommandent. L'expérience que nous avons eu dans nos ventes, nous prouve surabondamment leur mérite.

Nous avons donc l'honneur de solliciter votre visite, afin de vous démontrer d'une manière efficace, la valeur des pianos que nous vendons, et la modicité de nos prix. Nous avons actuellement en mains, plusieurs pianos d'occasion que nous vendrons à grand marché.

En voici quelques-uns :

1 PIANO MARSHALL & WENDELL, 7 octaves, réparé à neuf..... \$175.00

1 PIANO SCHOEBLER & CO, de New-York pour..... \$175.00

1 PIANO PLYEL à grand marché.

1 PIANO DROIT, 7 octaves, pour \$200.00

Quand même, vous n'avez pas besoin d'acheter, vous êtes tout de même cordialement invités à nous faire visite.

Vos dévoués serviteurs.

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

No 1637, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

MAISON FONDÉE EN 1859

HENRY R. GRAY

Pharmacien chimiste, 144 rue St Laurent,

MONTREAL.

La préparation des prescriptions de médecins, est sous le contrôle direct du propriétaire, aidé de gradués compétents.

Les médecins de la campagne, les institutions publiques, les collèges et les couvents, sont servis de Drogueries pures, aux prix du gros.

SPÉCIALITÉS :

GRAY'S Castor Fluid, pour les cheveux.

" Dental Pearlina, pour les dents.

" Saponaceous Dentifrice, pour les dents.

" Chloralyn, pour le mal de dents.

" Sulphur Pastilles pour l'application sur la gorge de l'Acide Sulfurique et pour désinfecter les petits appartements.

Le sirop de Chloral inaltérable de Gray

Le sirop d'Iodure de Quinine de Gray

HENRY R. GRAY

Pharmacien chimiste, 144 rue St Laurent,

MONTREAL.

LE GRAND BAZAR

TENU PAR

J. B. A. TRUDEL & CIE,

AUX NOS.

1526 et 1528 RUE STE. CATHERINE

A FAIT UNE

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

sur toute la ligne pour d'ici à la fin de la saison.

Jouets, Musique, Boîtes à Musique, Gravures, Parfums, Articles de Fantaisie, la plus grande variété, le tout vendu

A 50 CTS. DANS LA PIASTRE.

Cette réduction est faite en vue de la

RÉCEPTION DES MARCHANDISES DU PRINTEMPS.

SPÉCIALITÉ DE TAPISSERIES

NOUVELLES ET DE GOUT.

IMMENSE ASSORTIMENT !



COMPAGNIE D'EAU ST-LEON

54 CARRÉ VICTORIA

MONTREAL.

LES SOURCES DE ST-LÉON

Sont situées dans le comté de Maskinongé, P. Q. à presque égale distance et d'un accès aussi facile de Montréal et de Québec. De 300 à 400 hôtes peuvent être reçus à l'hôtel des sources. Cette eau est si renommée qu'à chaque Été des foules accourent de partout. Nombre d'inecurables qui viennent sont de 90 pour cent qui s'en retournent guéris, ce qui prouve à l'évidence et indisputablement les vertus de L'EAU DE ST-LÉON.

Nous reproduisons ici quelques-uns des nombreux témoignages donnés par des personnes connues, et dignes de foi :

St. Sylvestre, Lotbinière, 3 avril 1886

MESSIEURS, — Depuis quelque temps je souffrais des Oreillons, du Frisson, et de la maladie du Foie. Après avoir longtemps cherché un remède à ces maladies, j'ai eu recours à l'Eau St-Léon, et je dois avouer franchement que j'ai été surpris, mais agréablement surpris, du changement pour le mieux qui s'est opéré chez moi.

DR S. GEO. PAQUIN,

St. Sylvestre Est, Comté de Lotbinière.

Québec, 27 Octobre 1885.

MESSIEURS, — J'ai souffert de Dyspepsie et de toutes les incommodités de cette maladie pendant près de 20 ans

Après avoir essayé les prescriptions de deux médecins habiles amis tout dévoués, sans résultat sensible l'un deux me conseilla de faire un usage constant de l'Eau Minérale St-Léon, d'en prendre près d'une chopine, le matin, une heure avant déjeuner. Depuis près de 10 ans, j'ai été fidèle à cette prescription et ma santé ne laisse rien à désirer.

Votre tout dévoué,

J. B. Z. BOLIVÉ, Ptre,

Procureur du Palais Archiépiscopal.

Le Dr. S. Lachapelle, rédacteur en chef du "Journal d'Hygiène Populaire," dans un certificat daté de Montréal, le 15 juin, 1884 dit : En vertu de l'expérience personnelle que j'ai eue des eaux minérales de St-Léon, je dois dire qu'elles sont d'un usage incontestablement utile dans les maladies suivantes :

Le Rhumatisme, la Dyspepsie, les Hémorroïdes, la Paralysie, la Goutte, les maladies du Foie et des Reins, les affections de la Peau.

La dyspepsie m'a torturé pendant 20 ans. J'ai bu de L'EAU DE ST-LÉON. Ma santé est maintenant parfaite.

MGR. BOLIVÉ

Économiste du Palais Cardinalice.

Je recommande fortement L'EAU DE ST-LÉON pour le mal d'yeux.

REV. W. GÉROU

Église Anglicaine, Berthier.

Je recommande L'EAU DE ST-LÉON pour l'indigestion.

E. CLAUDE

25 rue Maitland, Toronto.

Je proclame hautement L'EAU DE ST-LÉON comme le meilleur remède pour la dyspepsie et la constipation chronique.

T. FAMESON

296, avenue Spadina, Toronto.